



République du Sénégal

Un peuple—Un But—Une Foi

PRIMATURE

**Unité de Formulation et de Coordination
du second programme MCA-Sénégal**



**Atelier National de Présentation des Résultats de
l'Analyse des Causes Profondes des deux contraintes
majeures à l'investissement du privé et à la croissance**

RAPPORT FINAL

Janvier 2017

SOMMAIRE

1. Contexte	3
2. Rappel des objectifs et résultats attendus	4
3. Méthodologie et activités préparatoires.....	4
3.1. Préparation.....	5
3.2. Les participants à l'atelier.....	6
4. Déroulement du Forum.....	6
4.1. Cérémonie d'ouverture et de clôture	6
4.2. Déroulement des ateliers	7
4.3. Principales conclusions et recommandations	10

ANNEXES

✚ **Annexe 1 : Termes de références de l'atelier**

✚ **Annexe 2 : Agenda de l'atelier**

✚ **Annexe 3 : présentation des communications**

✚ **Annexe 4 : les rapports des travaux de groupes**

✚ **Annexe 5 : la liste des participants**

✚ **Annexe 6 : quelques photos illustratives**

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Sénégal et le Millenium Challenge Corporation (MCC) ont signé le 16 septembre 2009 un accord de don d'un montant de 540 millions de dollars dénommé "le Compact" dont le but est de contribuer à la réduction de la pauvreté au Sénégal par la croissance économique. Les interventions du programme étaient axées sur deux grands projets¹ : le Projet de Réhabilitation des Routes (PRR) et le Projet Irrigation et Gestion des Ressources en Eau (PIGRE), avec une composante « accès au droit foncier » en plus d'un volet « Protection sociale et environnementale ».

Après cinq (5) années de mise en œuvre (septembre 2010 - septembre 2015) avec des résultats satisfaisants tout en maintenant ses efforts dans la réalisation des performances significatives sur les principaux indicateurs de sélection du MCC (Scorecard), en particulier sur les questions de promotion de la démocratie et de lutte contre la corruption, le Sénégal a été déclaré éligible, en décembre à 2015, à la formulation d'un deuxième compact par le Conseil d'Administration du MCC.

Pour engager le processus de formulation du second Compact, le Sénégal a mis en place une entité administrative dénommée « Unité de Formulation et de Coordination du Second programme MCA-Sénégal (UFC MCA- Sénégal) » qui est chargée, entre autres, d'élaborer le programme que le Sénégal est appelé à soumettre au financement du MCC.

La formulation d'un Compact obéit à des règles et des étapes établies par le MCC dont la première est l'analyse des contraintes à la croissance économique selon la méthodologie quantitative HRV² développée à l'université d'Harvard et qui a été éprouvée à travers tous les pays éligibles au financement du MCC.

La base de la méthodologie est l'analyse des contraintes majeures à l'investissement du secteur privé et la croissance économique du pays. Ce diagnostic de l'économie du Sénégal, mené en collaboration avec MCC et les services de planification du Ministère de l'Economie, des Finances et Plan (MEFP), depuis la fin du mois de mai 2016, a permis d'identifier deux contraintes majeures :

- ✚ Le coût élevé de l'énergie et le faible accès à l'électricité ;
- ✚ Les politiques réglementaires et administratives peu favorables à l'environnement des affaires.

Dans le but d'assurer une inclusion forte et une appropriation des projets et programmes par les populations, le MCC préconise la tenue de consultations avec autant de parties prenantes que possible, mais aussi avec une couverture géographique la plus large possible. En outre, le MCC recommande fortement la prise en compte des aspects « genre et inclusion sociale » lors de la formulation et la mise en œuvre des Compact afin de s'assurer que les projets sélectionnés vont réduire la pauvreté de manière inclusive.

¹ L'objectif du PRR est d'accroître l'accès aux marchés et aux services en vue de réduire les durées de transport et les coûts ; l'objectif du PIGRE est d'accroître la productivité du secteur agricole par l'extension et l'amélioration de la qualité du système d'irrigation dans le Nord du Sénégal.

² La méthode HRV établie en 2005 par Hausmann, Rodrik et Velasco est une analyse basée sur l'approche de diagnostic de la croissance qui a pour objectif d'identifier les secteurs potentiels à l'investissement en s'appuyant sur les postulats suivants : (1) Identifier les contraintes majeures à la croissance (arbre de diagnostic) afin de concentrer les efforts et les ressources sur les contraintes qui constituent les plus grands obstacles à une croissance économique forte et durable et (2) Il est admis que l'investissement privé et l'entrepreneuriat sont les principaux moteurs d'une croissance économique soutenue et qu'une mauvaise performance économique peut découler d'une offre réduite ou d'une demande limitée en un facteur/bien/service donné.

L'atelier national de présentation des arbres à problèmes rentre dans le cadre du processus participatif (voir TDR en **Annexe.1.**). Il a permis de valider, avec les parties prenantes, les résultats de l'analyse des causes profondes qui aboutiront à définition d'une cadre logique du programme et d'amorcer l'élaboration de notes conceptuelles décrivant les opportunités d'intervention en guise de réponses aux contraintes majeures à l'investissement privé et à la croissance.

L'atelier s'est déroulé le 18 janvier 2017 avec une forte participation de divers acteurs des structures gouvernementales et non gouvernementales, ainsi que les PTF et les organisations de la société civile. Ce présent rapport fait la synthèse du déroulement des activités et présente les principales conclusions et recommandations issues des travaux de groupes et de la plénière.

2. Rappel des objectifs et résultats attendus

Objectifs de l'atelier

- ✚ Présenter aux parties prenantes les arbres à problèmes des deux contraintes majeures qui ont été développés avec leur appui ;
- ✚ Confirmer les perceptions des parties prenantes par rapport aux arbres à problème ;
- ✚ Recueillir les suggestions et conseils des parties prenantes par rapport aux arbres problèmes présentés ;

Résultats attendus

- ✚ Les arbres à problèmes qui décrivent et présentent les résultats de l'analyse des causes profondes des contraintes majeures identifiées sont validés ;
- ✚ Des évidences additionnelles sont collectées pour la rédaction des notes conceptuelles ;
- ✚ Les prochaines étapes de la formulation du Compact sont présentées ;
- ✚ L'engagement des parties prenantes est maintenu à toutes les étapes de la formulation afin d'assurer un processus participatif, inclusif et transparent.

3. Méthodologie et activités préparatoires

Une approche active basée sur la participation effective des participants a été adoptée pour assurer une inclusion de l'ensemble des acteurs concernés par la formulation du second Compact. C'est ainsi que l'UFC-MCA a conduit plusieurs consultations avec différentes composantes et parties prenantes du tissu économique et social du pays ; le travail d'analyse des contraintes a été mené de façon inclusive à travers une large consultation des acteurs publics, privés et de la société civile et dans différentes régions du pays.

Cette forte implication et inclusion des parties prenantes est aussi requise dans la seconde phase de la formulation portant sur l'analyse des causes profondes des deux contraintes majeures identifiées.

3.1. Préparation

3.1.1. Documents de travail

L'atelier s'est basé sur un certain nombre de documents, parmi lesquels :

- Le rapport de l'analyse de contraintes à l'investissement et à la croissance ;
- Les rapports et notes des consultations de la phase d'analyse des causes profondes des deux contraintes majeures à l'investissement et à la croissance économique.

3.1.2. Consultations organisées à l'échelle nationale

Plusieurs consultations ont été organisées sur l'ensemble du pays en vue de la préparation des résultats à présenter à l'atelier national. Ces rencontres ont eu lieu soit avec des structures administratives ou locales, soit avec des organisations socio-professionnelles (secteur privé, société civile, partenaires techniques et financiers, etc.) et se résument comme suit :

Consultations	Date	Lieu
• consultation sur les pertes techniques en électricité	13 décembre 2016	Dakar
• consultation sur le Coût élevé de l'électricité de concessionnaire	15 décembre 2016	
• consultation sur les Barrières à l'importation	19 décembre 2016	
• consultation sur les incidents dans les réseaux (distribution et transports) de la SENELEC	20 décembre 2016	
• consultation sur la complexité et la lourdeur des procédures de paiements des impôts et taxes	22 décembre 2016	
• consultation sur la rigidité du marché du travail	23 décembre 2016	
• consultation sur les Barrières à l'importation	23 décembre 2016	
• Consultation avec les IPPs	23-30 décembre 2016	
• Consultation sur la qualité des services fournis par la SENELEC	27 décembre 2016	
• Consultation sur : « Le réseau de transport d'électricité ne couvre pas tout le pays »	28 décembre 2016	
• Consultation le coût élevé de l'énergie pour les consommateurs hors réseaux SENELEC et concessionnaires réseaux SENELEC et concessionnaires	06 janvier 2017	Kaolack
• Consultation sur les distorsions du cadre réglementaire et administrative dans l'environnement des affaires	10-11 janvier 2017	Dakar
• Consultation avec les bailleurs de fonds	12 janvier 2017	
• Consultation l'accès à l'électricité	17 janvier 2017	
• Consultation avec la CRSE		

N.B. : Toutes les structures et personnes physiques ou morales qui ont été rencontrées lors des consultations ont été invités à participer à l'atelier national (voir liste des participants en **Annexe.5.**).

3.1.3. Préparation logistique

L'accueil et l'orientation des participants à l'atelier national ont été assurés par le personnel d'appui (Assistants, Stagiaires et Chauffeurs) de l'UFC-MCA Sénégal.

Des supports de communications ont été distribués ou installés dans la salle. Il s'agit de banderoles, kakémonos, chemises à rabat personnalisés et d'une fiche de présentation de l'UFC.

A l'endroit de la presse et des journalistes, un communiqué de presse a été envoyé et publié sur APS avant l'atelier et un dossier de presse distribué aux journalistes le jour de l'atelier.

3.1.4. Préparation pédagogique : les communications

La préparation pédagogique concerne les communications techniques, les termes de référence pour les ateliers et les canevas de rapports. Les communications qui ont été présentées en plénière sont les suivantes :

- ✚ **Communication 1** : Rappel du processus d'identification des contraintes majeures ;
- ✚ **Communication 2** : Causes profondes de la contrainte « Coût élevé de l'énergie et faible accès à l'électricité » ;
- ✚ **Communication 3** : Causes profondes de la contrainte « Politiques réglementaires et administratives peu favorable à l'environnement des affaires » ;
- ✚ **Communication 4** : Problématique Genre et Inclusion sociale.

Ces différentes communications, regroupées et présentées sous format powerpoint au cours de l'atelier, figurent en **Annexe.3**.

3.2. Les participants à l'atelier

L'atelier a regroupé des participants venant de structures différentes et de régions diverses. La liste des participants est présentée en **Annexe.5**.

4. Déroulement du Forum

L'atelier s'est déroulée à l'hôtel King Fahd Palace, le Mercredi 18 janvier 2017. Il est constitué de quatre parties essentiellement : (i) la cérémonie officielle d'ouverture et de clôture, (ii) les communications, (iii) les travaux de groupe, (iv) la restitution et le plénière.

4.1. Cérémonie d'ouverture et de clôture

Les participants venus de l'intérieur de pays et de la capitale se sont installés très tôt dans la salle de conférence de l'hôtel King Fahd. Toutes les dispositions organisationnelle, logistique et sécuritaire ont été prises pour un bon déroulement de la cérémonie. Tous les participants ont été enregistrés à leur arrivée, ce qui a permis de connaître leur nombre, les structures présentes et les profils des participants.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois discours introductifs : l'allocution de bienvenue de Mme Marième Ndoye DECRAENE, Coordonnateur de l'UFC, l'allocution de Mme Laura RUDERT, Directrice pays de MCC, qui a rappelé l'importance et les enjeux liés à l'atelier et enfin celle de M. Diatarou NDIAYE, Directeur de Cabinet du Premier Ministre, qui a longuement

magnifié l'appui du MCC au Gouvernement du Sénégal avant de prononcer le mot d'ouverture officielle des travaux.



Photo cérémonie d'ouverture

A la fin de la journée, les travaux ont été clôturés par M. Abdoulaye DIANKO, Conseiller du Premier Ministre. Au paravent, les résultats des travaux de groupes ont été présentés en plénière, ce qui a permis à M. DIANKO de s'appesantir sur la pertinence et l'importance des recommandations issues de ces travaux, avant d'adresser ses félicitations et remerciements à l'ensemble des participants. Avant de clôturer les travaux de la journée, il s'est engagé à transmettre au PM les conclusions de l'atelier et à assurer un suivi des recommandations au niveau gouvernemental.



Photo cérémonie de clôture

4.2. Déroulement des ateliers

A la suite des différentes communications en plénière, les participants ont répartis, d'abord, en deux (2) groupes en se référant aux deux contraintes majeures identifiées. Chaque groupe est

divisé en trois (3) sous-groupes à l'intérieur desquels une thématique est traitée, soit au total six (6) thématiques. Ainsi, les sous-groupes constitués se présentent comme suit :

a) Pour la contrainte 1 : ENERGIE

GROUPE 1	Sous-groupe 1.1	Sous-groupe 1.2	Sous-groupe 1.3
Thématique	Coût élevé de l'électricité pour les consommateurs de SENELEC	Cadre réglementaire incitatif pour capter les investissements privés	Faible accès à l'énergie
Modérateur	Pape Mademba Bitèye	David et Erin (MCC)	Julian (MCC)
Rapporteur	Fatim Dème DIA	Joseph B. COLY	Sidiky DIOP

b) Pour la contrainte 2 : CADRE REGLEMENTAIRE PEU FAVORABLE A L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

GROUPE 2	Sous-groupe 2.1	Sous-groupe 2.2	Sous-groupe 2.3
Thématique	Règlementation du marché du travail	L'Administration fiscale	Barrières à l'importation
Modérateur	Lamine BA (APIX)	Djibril DIONE	Lamine NDOUR (MCC)
Rapporteur	Ndeye DIOP	Jennifer (MCC)	Mme Kane SAR

c) Termes de référence des travaux des Sous-groupes

• **Volet énergie**

Thématiques et acteurs	Questions à traiter
SOUS-GROUPE 1.1 : Coût élevé de l'électricité pour les consommateurs de SENELEC (SENELEC, consommateurs, CRSE, MEDER, AEME, Patronat, CCIAD, PTF, banques, société civile, etc.)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Quelles sont les dépenses en énergie de substitution (hors facture d'électricité) effectuées ? 2. Comment appréciez-vous globalement la qualité de service de la SENELEC ? 3. Comment appréciez-vous les pratiques commerciales de SENELEC (délai de raccordement, délai de traitement des réclamations, accueil) ? 4. Quelle est votre perception de la fraude subie par SENELEC ? 5. Quel serait l'apport des énergies renouvelables sur la baisse des prix de l'électricité ?
SOUS-GROUPE 1.2 : Cadre réglementaire incitatif pour capter les investissements privés (SENELEC, IPPs, PTF, MEFP, APIX, MPIPDE, FONGIP, FONSI, Société civile)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cadre réglementaire pour capter des investissements privés dans le domaine de l'énergie : production et réseaux : guichet unique, 2. Incitations fiscales pour capter des investissements privés dans le domaine de l'énergie suppression de la TVA sur le combustible, TVA sur l'énergie vendue par les IPP à SENELEC ?
SOUS-GROUPE 1.3 : Faible accès à l'énergie (SENELEC, ASER, Gouverneurs, consommateurs, ONG, PTF, ADL, ENDA, société civile)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Que pensez-vous de l'option de développer les projets dans le cadre des organisations sous régionales (OMVS, OMVG, WAPP, etc.) : contraintes, avantages ? 2. Mesures pour augmenter la demande en milieu péri urbain et rural ? 3. Quelles incitations pour le développement de solutions techniques hors réseau et lutter contre les équipements de mauvaise qualité ? 4. Impacts de la baisse du coût de l'électricité sur les couches défavorisées qui consomment le moins l'énergie per capita ? 5. Lien entre le coût élevé de l'électricité en milieu rural et le développement des activités génératrices de revenus ?

- **Cadre réglementaire peu favorable à l'environnement des affaires**

Thématiques et acteurs	Questions à traiter
<p>SOUS-GROUPE 2.1 : Règlementation du marché du travail : (Ministère de la fonction publique, MEFP, AJS, Tribunal de travail, Syndicats, Sociétés d'intérim, société civils, patronat, BIT, APIX)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. D'après vos expériences, quelles sont les contraintes majeures liées à la main d'œuvre pour la croissance et développement de votre structure ? 2. Quelles difficultés avez-vous rencontrées par rapport à l'embauche ou licenciement de vos employés ? 3. Existont-ils certaines lois ou articles du Code du travail que vous considérez comme des contraintes ? 4. Comment gérez-vous les cas de conflits avec vos employés ? Quelles dispositions sont en place pour faciliter la résolution d'un conflit de cette nature ? 5. Quelles sont vos observations sur les réglementations liées aux conditions du travail ? 6. Considérez-vous le respect des réglementations sur la main d'œuvre une contrainte pour votre société ? 7. Auriez-vous des recommandations pour améliorer le fonctionnement du marché du travail au Sénégal ? 8. Prévoyez-vous des obstacles à l'adoption ou mise en œuvre de ces réformes ? 9. Quelles sont les réformes envisageables dans le code de travail pour réduire les discriminations pour les femmes, jeunes, handicapés ?
<p>SOUS-GROUPE 2.2 : L'Administration fiscale (DGID, DGD, société civile, patronat, APIX, Direction générale des collectivités locales)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. D'après vos expériences, quelles sont les contraintes majeures liées à la fiscalité et qui affectent la croissance et le développement de votre structure ? 2. Quelles taxes en particulier constituent un frein au développement de l'entreprise ? 3. Considérez-vous le respect de la TVA comme un coût significatif pour votre structure ? 4. Trouvez-vous le niveau des cotisations sociales imposé bas, moyen ou élevé ? Pourquoi ? 5. Comment se sont passées vos expériences avec les agences gouvernementales sénégalaises en charge de l'administration fiscale, tel que le DGID ? 6. Auriez-vous de recommandations pour améliorer l'expérience des structures avec l'administration fiscale ? 7. Prévoyez-vous des obstacles à l'adoption ou mise en œuvre de ces réformes ? 8. Le taux d'imposition sur les activités des entrepreneurs varient-ils selon le milieu, le sexe ? 9. Les services des impôts sont-ils assez décentralisés de sorte que les entreprises des zones éloignées ne soient pas contraintes à des frais supplémentaires ? (Déplacement)
<p>SOUS-GROUPE 2.3 : Les barrières aux importations (PAD, ADS, APIX, DPW, Chambres de commerce, caisse de dépôt et de consignation, patronat, société civile, associations des consommateurs, MEFP)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Quelles exigences légales dans le processus des importations sont les plus grands défis pour votre société ? 2. Quelles étapes dans le processus des importations sont les plus coûteuses et consommateur de temps ? À savoir : <ol style="list-style-type: none"> a. Obtenir, préparer et soumettre les documents requis b. Le dédouanement et l'inspection c. L'inspection par les autres agences d. La manutention portuaire e. Autres étapes (à préciser) 3. L'application du Tarif extérieur commun de la CEDEAO est-elle claire et cohérente ? Est-elle respectée, ou existent-ils d'autres tarifs imposés sur des produits importés ? 4. Dans quelle mesure la logistique portuaire pose-t-elle un défi dans le processus de l'importation ? À savoir : <ol style="list-style-type: none"> a. L'infrastructure et la capacité portuaire b. Qualité des routes autour du port c. Les espaces d'entreposage d. Le service de pesage

	<p>e. Autres (à préciser)</p> <p>5. Les fournisseurs de service impliqués dans les importations, la douane et les exploitants du terminal en particulier, sont-ils efficaces et réactifs ?</p> <p>6. Les douanes utilisent-elles la plateforme automatisée Gaïndé 2000 ? Quels sont les principaux défis dans l'efficacité de ce système ?</p>
--	--

Les rapports détaillés issus des travaux des sous-groupes sont présentés en **Annexe.4**.

4.3. Principales conclusions et recommandations

Les principales conclusions et recommandations des travaux de groupe figurent dans le tableau, ci-après :

Groupe	Sous thèmes	• Conclusions / Recommandations
Groupe 1 :	<ul style="list-style-type: none"> • Coût élevé de l'énergie et faible accès à l'électricité • Cout élevé de l'électricité pour les consommateurs de SENELEC 	<ul style="list-style-type: none"> • After work qui permet de réunir les acteurs impliqués dans l'énergie et de faire du brainstorming • Améliorer la politique de communication de la SENELEC • Synergie entre acteurs : consommateurs, producteurs pour trouver des solutions adaptées sous l'égide et le leadership de la SENELEC • Décentraliser et privatiser les centrales solaires (des centrales qui sont proches des utilisateurs) • La CRSE doit faire des études poussées pour déterminer les tarifs (tenir compte des réalités économiques faire une discrimination positive pour les secteurs les plus porteurs) • Encourager la collaboration entre les CL et les privés pour le développement des énergies renouvelables (cas de Malicounda). • Mise en application du décret 2010 sur les énergies renouvelables (cadre réglementaire sur les énergies renouvelables)
Groupe 2 :	<p>Cadre réglementaire incitatif pour capter les investissements privés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exonérer la TVA • Elargir le guichet de l'APIX pour la promotion des programmes d'électrification rurale • Revoir le dispositif institutionnel pour un meilleur suivi et une bonne articulation et cohérence des activités • Communiquer avec les collectivités locales par rapport à leurs rôles et devoirs • Convention avec les Elus locaux à cet effet • L'Etat devrait assurer la sécurité des installations • Il faut de la concurrence, ouvrir le secteur de manière à ce que les IPP vendent leur énergie à qui ils veulent • Mettre en place un cadre qui permettra aux PME de se développer avec un écoulement de leur production • Rabaisser le coût pour faciliter l'investissement • Aller vers un statut spécifique qui simplifie les procédures et allège les taxes. • Il faut traiter l'énergie qui un secteur stratégique de manière spécifique (Ex : Avoir types de contrats standards) • Besoin d'un guichet unique pour centraliser les formalités administratives. Faciliter les procédures • Le contrat d'achat devrait être uniforme pour chaque type de technologie. • La BECEAO devrait accepter, c'est une exigence • Les acteurs étatiques devraient aller vers les banques locales pour les

		<p>informer sur la teneur des projets en matière d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une structure comme l'ASER aurait pu négocier directement avec des partenaires • Etendre le cadre au secteur des énergies renouvelables • Exonérer la taxe communautaire (3% sur la valeur des équipements importés) et la TVA • Appliquer les Articles 48 et 49 du code pétrolier aux énergies renouvelables. • Envisager de payer la patente dans les localités où se déroulent les projets pour contribuer au développement de la localité • La fonction de régulation du CRSE mérite d'être améliorée. • S'assurer que le monopole de la SENELEC ne se prolonge pas à partir de 2019
<p>Groupe 3</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Causes du faible accès à l'énergie • Comment augmenter la demande de connexion sur le réseau de la SENELEC • Bénéficier des opportunités d'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> • L'Etat doit investir sur le réseau de transport en milieu rural, ainsi ce sera un début de solution pour amener les privés, mais aussi l'Etat doit investir davantage sur les énergies renouvelables, mais aussi en subventionnant les coûts d'accès aux énergies renouvelables, encourager les acteurs qui vont vers la diversification de l'offre d'énergie, • Promouvoir les plateformes multifonctionnelles qui favorisent l'accès à l'énergie classique (gas-oil) à défaut de l'électricité, favoriser l'installation de mini-centrales solaires (pour pallier aux limites des plateformes multifonctionnelles), et au besoin, en faire un programme national de mini-centrales solaires avec des mesures d'incitation au secteur privé, mieux aller vers de grandes centrales solaires, • Repenser le découpage territorial pour mieux équilibrer l'accès à l'énergie, mais surtout régler le problème d'accès à l'énergie dans un cadre intercommunal pour prendre en charge les problèmes liés à la cherté des investissements • Diversifier les sources d'énergie et encourager la compétition (casser le monopole de la SENELEC) • Régler les problèmes de maîtrise de la technologie liée aux ER par le renforcement des capacités techniques, solution pour régler les problèmes de pannes en milieu rural, mais aussi le renforcement de capacités sur les problèmes de maintenance des équipements, • Mettre en place des fonds d'incitation pour l'installation de systèmes solaires, • Revoir les minima techniques • Réduire les coûts d'investissement jugés trop élevés • Généraliser le prépaiement, y compris en milieu rural • Faciliter l'accès au financement pour les investissements

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de références de l'atelier

Contexte

En Septembre 2009, le Gouvernement des Etats Unis d'Amérique, à travers le Millennium Challenge Corporation (MCC) signait un Compact de 540 millions de dollars. Ce premier compact axe sur un Projet Irrigation et Gestion des Ressources en Eau et un Projet de Routes dans le Nord et le Sud avait aussi une composante « accès sur le droit foncier » en plus d'un volet « Protection sociale et environnementale ». Le projet a été mise en œuvre de 2010 à 2015 par le Millennium Challenge Account (MCA) Sénégal.

Suite à une mise en œuvre réussie de son premier compact et ayant réalisé des performances significatives sur les principaux indicateurs de sélection du *MCC, le Scorecard*, en particulier sur les questions de promotion de la démocratie et de lutte contre la corruption, le Sénégal a été déclaré éligible, en Décembre à 2015, à développer un deuxième compact par le Conseil d'Administration du Millennium Challenge.

Dans ce cadre, le Gouvernement du Sénégal a mis en place l'Unité de Formulation et de Coordination du Second programme MCA-Sénégal (UFC MCA- Sénégal), chargée de formuler la proposition que le Sénégal est appelé à soumettre au financement du Millennium Challenge Corporation, représentant le Gouvernement Américain.

La formulation d'un Compact MCC suit une méthodologie quantitative développée à l'université d'Harvard qui a été éprouvé à travers tous les pays éligibles à un investissement de l'agence américaine. La base de la méthodologie est une analyse des contraintes majeures à l'investissement du secteur privé et la croissance économique du pays. Ce diagnostic de l'économie du Sénégal, mené en collaboration avec MCC et les services de planification du Ministère de l'Economie, des Finances et Plan, depuis la fin du mois de mai, a permis d'identifier deux contraintes majeures :

- Le coût élevé de l'énergie et le faible accès à l'électricité ;
- Les politiques réglementaires et administratives peu favorables à l'environnement des affaires.

Il est important de souligner que dans le dessein d'assurer une inclusion forte et une grande appropriation des populations des projets et programme, le MCC promeut la tenue de consultations avec autant de parties prenantes que possible, avec une large couverture géographique. En outre, le MCC prodigue aussi que les aspects genre et inclusion sociale soient prises en compte dans la formulation et la mise en œuvre des Compact afin d'assurer que des projets capables de réduire la pauvreté de manière inclusive sont sélectionnés.

L'UFC-MCA a ainsi conduit plusieurs consultations avec différentes composantes et parties prenantes du tissu économique et social du pays, le travail d'analyse des contraintes a été mené de façon inclusive à travers une large consultation des acteurs publics, privés et de la société civile et dans différentes régions du pays.

Cette forte implication et inclusion des parties prenantes est aussi requise dans la seconde phase de la formulation portant sur l'Analyse des Causes profondes des deux contraintes majeures citées dessus.

L'atelier national de présentation des arbres à problèmes est une étape du processus participatif. Il permettra de valider, avec les parties prenantes, les résultats de l'analyse des causes profondes qui aboutiront à définition d'une logique du programme et à l'élaboration de notes conceptuelles décrivant les opportunités d'interventions en réponse aux contraintes majeures à l'investissement privé et à la croissance.

Objectifs de l'atelier

1. Présenter aux parties prenantes les arbres à problèmes des deux contraintes majeures qui ont été développés avec leur appui
2. Confirmer les perceptions des parties prenantes par rapport aux arbres à problème ;
3. Recueillir les suggestions et conseils des parties prenantes par rapport aux arbres problèmes présentés ;

Résultats attendus

- i. La validation des arbres à problèmes qui décrivent et présentent les résultats de l'analyse des causes profondes des contraintes majeures sont validés ;
- ii. Des évidences additionnelles sont collectées pour la rédaction des notes conceptuelles ;
- iii. Présenter les étapes suivantes de la formulation du Compact ;
- iv. L'engagement des parties prenantes est maintenu à toutes les étapes de la formulation afin d'assurer un processus participatif, inclusif et transparent.

Date de l'atelier et lieu de l'atelier

L'atelier de présentation des arbres à problèmes des deux contraintes majeures à l'investissement du secteur privé et à la croissance économique est prévu le **mercredi 18 janvier 2017**, à l'hôtel King Fahd Palace, Dakar.

Méthodologie /déroutement

L'atelier se déroulera de manière itérative et favorisera l'échange entre les différentes parties prenantes invitées.

Une plénière d'ouverture servira de cadre pour présenter à toutes les parties prenantes la méthodologie utilisée pour l'analyse des causes profondes.

Les participants seront ensuite répartis en deux groupes pour la revue des arbres à problème.

A la suite de la présentation des analyses sur le cause profond des contraintes majeur (arbres à problèmes), des travaux en petits groupes seront organisés avec les parties prenantes afin de recueillir leurs avis/conseils et suggestions sur les conclusions des arbres à problèmes. L'occasion pourrait aussi servir à confirmer et/ou infirmer certaines les causes profondes des contraintes qui ont été identifiées par les deux arbres à problèmes.

Annexe 2 : Agenda de l'atelier

<u>Horaire</u>	<u>Activité</u>	<u>Méthodologie</u>	<u>Observation</u>
08h00	Mise en place		
09h00– 09h30	Cérémonie d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> - Allocution du Coordonnateur de l'UCF - Allocution de la Directrice pays de MCC - Allocution du Représentant du Premier Ministre 	Plénière	Mme. Marième Ndoye DECRAENE Mme. Laura RUDERT M. Diatarou NDIAYE, Directeur de Cabinet du Premier Ministre
09h30-9h40	Présentation des objectifs et du déroulement de l'atelier		Mme Decraene, Coordonnateur de l'UCF
09h40-10h40	Présentations : <ul style="list-style-type: none"> - Rappel du processus d'identification des contraintes majeures - Causes profondes de la contrainte « Coût élevé de l'énergie et faible accès à l'électricité » - Causes profondes de la contrainte « Politiques réglementaires et administratives peu favorable à l'environnement des affaires » - Problématique Genre et Inclusion sociale 	Plénière	Djibril DIONE, Economiste UFC MCA Papa Mademba BITEYE, Conseiller Technique, Point focal énergie Mme Fatimata Kane SAR, Expert Genre et Inclusion Sociale, UFC MCA
10h40-10h45	Organisation des travaux de groupe	Plénière	Joseph Bernard Coly, Spécialiste Processus participatif, UCF MCA
10h45-11h15	PAUSE-CAFE		Interviews/Presse
11h15-13h00	Travaux de groupes	Groupe de Travail	
13h00-14h00	PAUSE-DEJEUNER		
14h00-15h00	- Suite travaux de groupe	Groupe de Travail	
15h00-16h00	Restitution des travaux		Rapporteurs des groupes
16h00-16h30	Synthèse et Clôture	Plénière	Mme. DECRAENE Mme. RUDERT M. Abdoulaye DIANKO, Conseiller du Premier Ministre
17h00	COCKTAIL DE CLOTURE		

Annexe 3 : présentation des communications

Présentation du MCC et de l'UFC



MILLENNIUM
CHALLENGE CORPORATION
UNITED STATES OF AMERICA

MCC

MCC est une agence américaine de développement.



UNITE DE FORMULATION ET DE COORDINATION
DU SECOND PROGRAMME MCA-SÉNÉGAL
UFC MCA-SÉNÉGAL II

UFC

UFC est une agence gouvernementale sénégalaise
et le partenaire du MCC.



Le processus pour le développement du compact
comprend trois (3) étapes principales :

Analyse des
contraintes

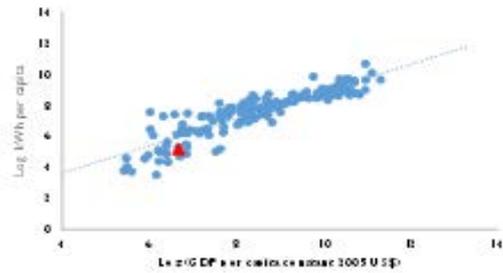
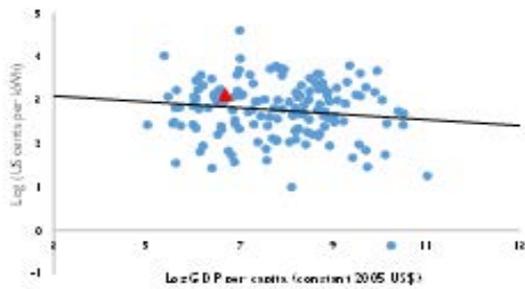
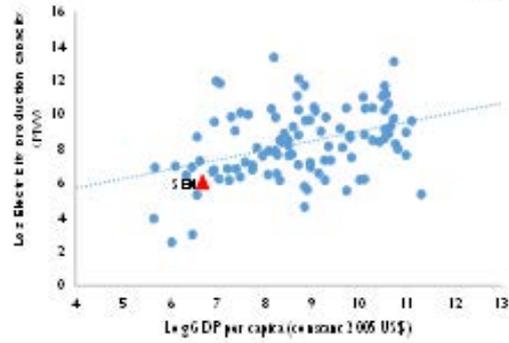
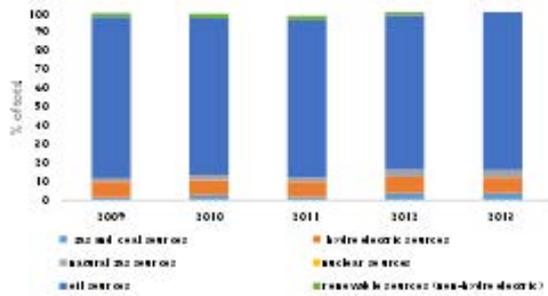
Analyses des problèmes
fondamentaux

Design du
Project

En cours

- **“L’analyse des contraintes”** se base sur une large collection de preuves afin d’identifier les contraintes majeures liées à l’investissement du secteur privé.
- Les deux contraintes majeures retenues par l’analyse des contraintes sont:
 - **Énergie** : Les coûts élevés et l’accès limité à l’électricité en zone rurale augmentent les coûts des entreprises, ce qui nuit à la compétitivité ;
 - **La politique de l’environnement des affaires** : Une distorsion de la politique encadrant l’environnement des affaires entraîne des coûts élevés sur les intrants, la réduction de la rentabilité et incite les entreprises sénégalaises à rester petites, informelles et peu productives.

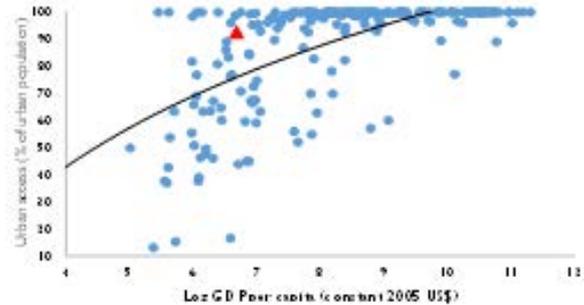
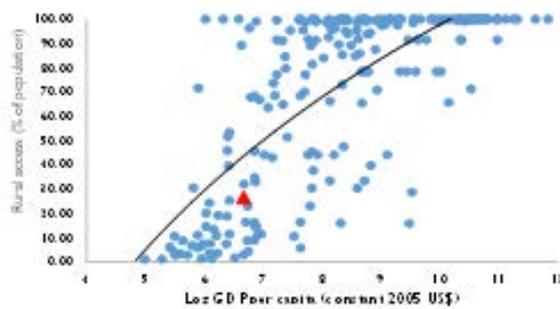
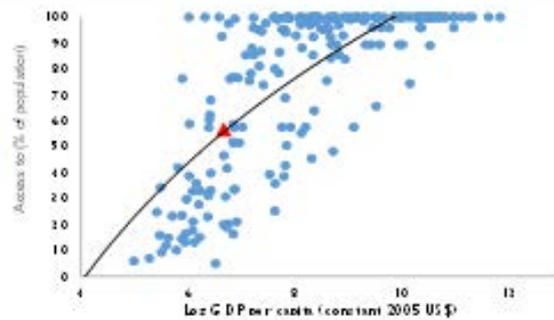
LES CONTRAINTES MAJEURES : ENERGIE



Source: WDI, 2013 and others

LES CONTRAINTES MAJEURES : ENERGIE

Accès à l'électricité par zone (Urbaine et Rurale)



Source: WDI, 2013

LES CONTRAINTES MAJEURES

LES POLITIQUES REGLEMENTAIRES ET ADMINISTRATIVES PEU FAVORABLES A L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

2.1. Barrières à l'importation

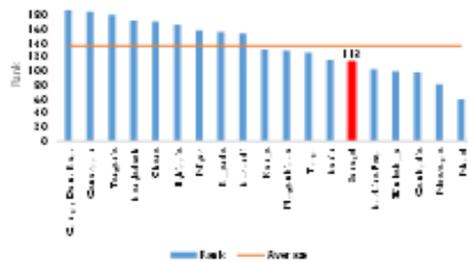
2.2. Administration fiscale

2.3. Régulation du marché du travail

LES CONTRAINTES MAJEURES : LES POLITIQUES REGLEMENTAIRES ET ADMINISTRATIVES PEU FAVORABLES A L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

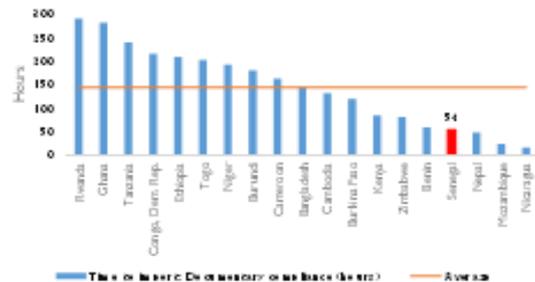
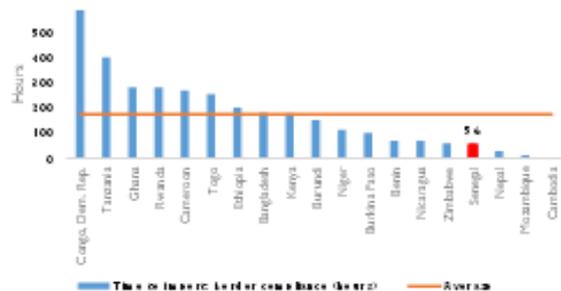
2.1 Barrières à l'importation

Classement de commerce transfrontalier



- Le temps qu'il prend pour importer à la frontière est inférieur à la moyenne, à 56 heures.
- La figure, ci-dessus, montre le temps qu'il faut pour faire face à la conformité des documents d'importation. Le nombre d'heures qu'il faut pour la conformité des documents d'importation est bien en dessous de la moyenne (54) comparé aux pays comparateurs.

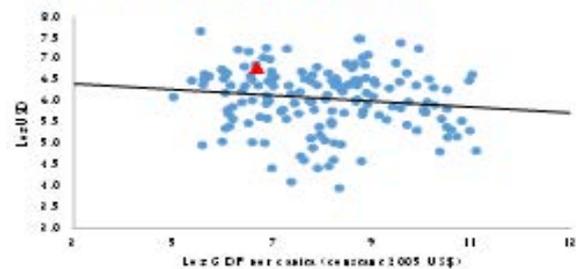
Classement de commerce transfrontalier: LES IMPORTATIONS



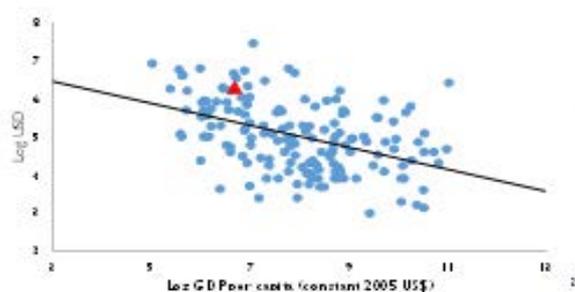
Coûts des importations

- Beaucoup plus élevés que la moyenne des pays ayant un niveau de développement similaire.
- Les deux coût de **conformité à la frontière** et de **conformité des documents** sont supérieurs à la moyenne des pays avec des niveaux similaires de développement.

Respect des règles à la frontière



Respect des règles documentaires plus faible

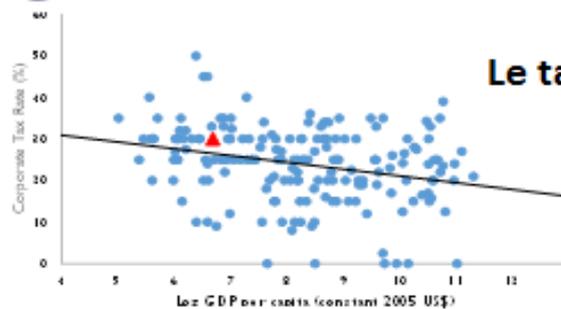


Source: Doing Business 2016

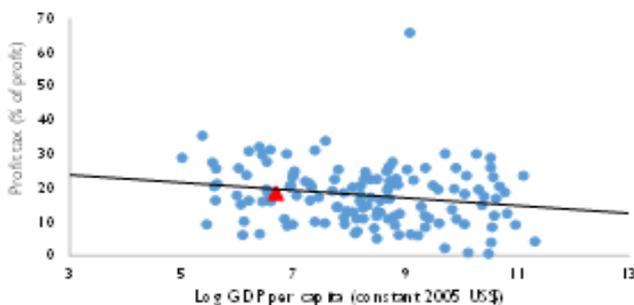
2.2. Administration fiscale

Une fiscalité complexe avec des taux relativement élevés

Le taux d'imposition sur les sociétés



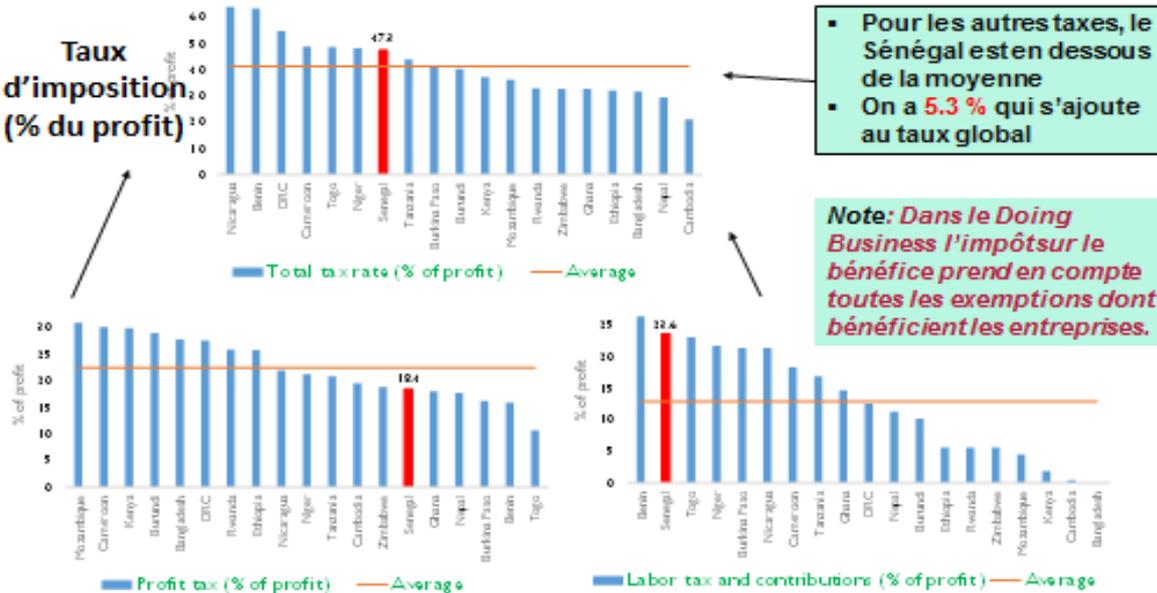
▪ Lorsqu'on élargit l'échantillon, le taux de l'IS semble plus élevé que celui des pays ayant un niveau de développement comparable. Mais il est différent du taux effectif.



▪ Lorsque le taux effectif est considéré, on est en dessous de la moyenne.

Source: Heritage Foundation 2016, Doing Business 2016

Taux d'imposition (% du profit)

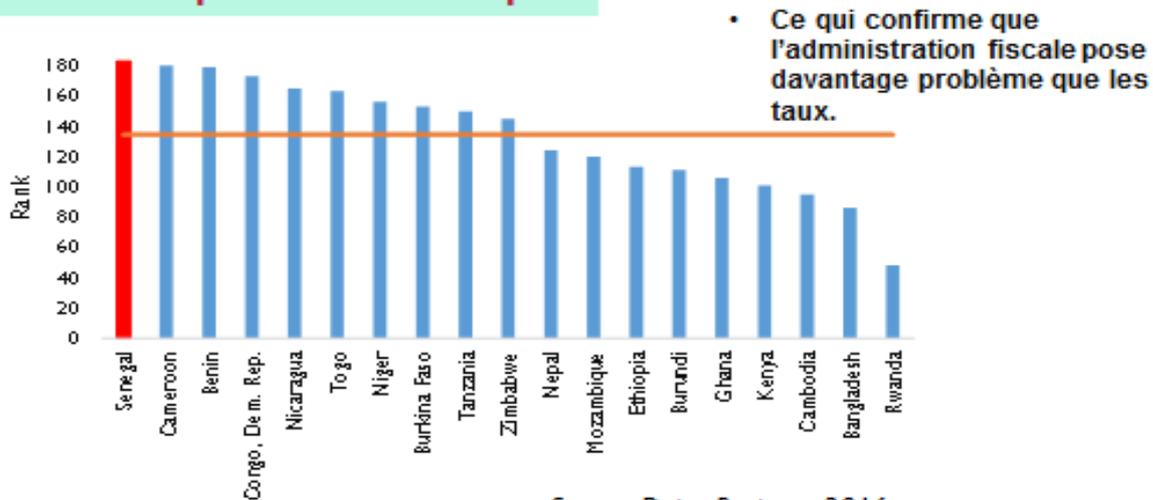


- Pour les autres taxes, le Sénégal est en dessous de la moyenne
- On a 5.3 % qui s'ajoute au taux global

Note: Dans le Doing Business l'impôt sur le bénéfice prend en compte toutes les exemptions dont bénéficient les entreprises.

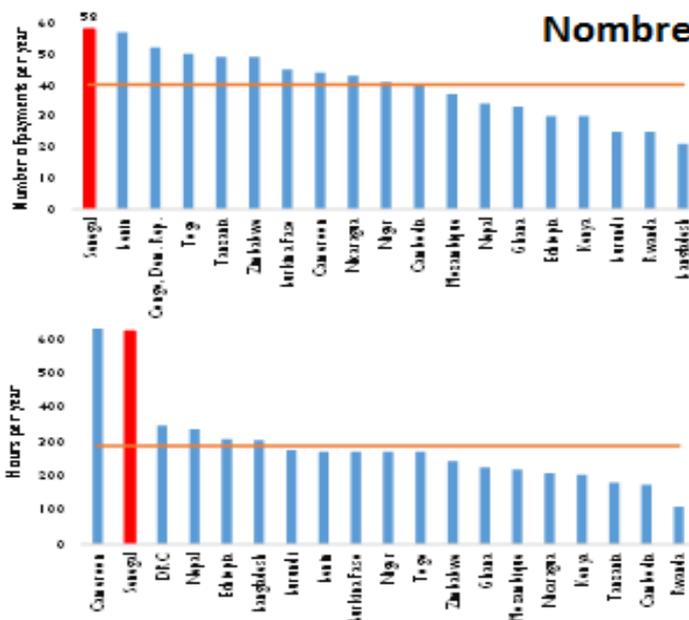
Source: Doing Business 2016

Le Sénégal est classé 183e sur le paiement des impôts



- Ce qui confirme que l'administration fiscale pose davantage problème que les taux.

Source: Doing Business 2016



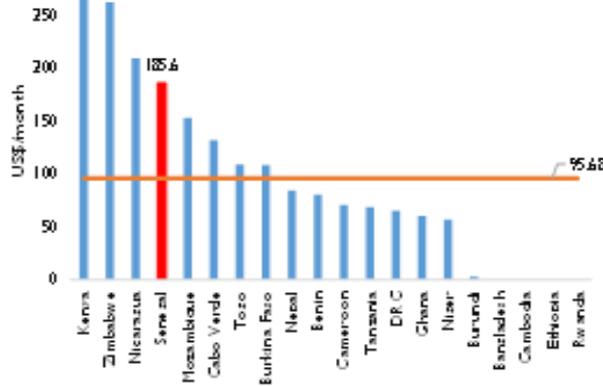
1. L'administration fiscale semble poser problème :

- Nombre de paiements par an: environ 58
 - ✓ Par exemple : Les entreprises font 12 paiements au titre de la TVA contre 2 seulement au Burkina Faso ;
- Le temps que cela prend est d'environ 620 heures par an.

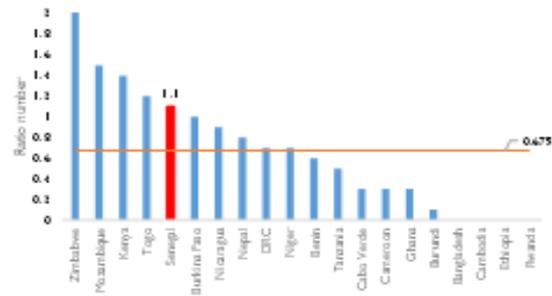
Source: Doing Business 2016

2.3. Régulation du marché du travail

Salaire minimal applicable aux travailleurs

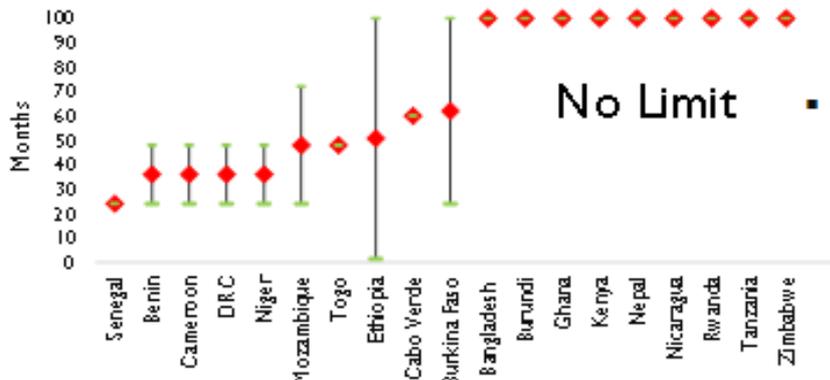


Ratio du salaire minimum à la valeur ajoutée par travailleur



Source: Doing Business 2016

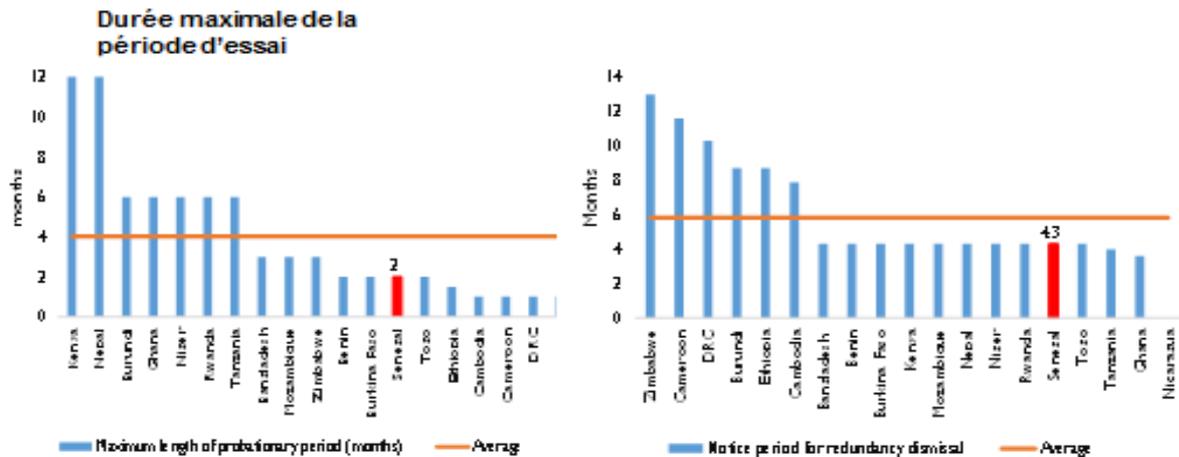
Durée moyenne d'un Contrat à durée déterminée



- On a ici la différence moyenne de la durée d'un CDD et la durée maximale des CDD.
- Le Sénégal fait partie des plus restrictifs.

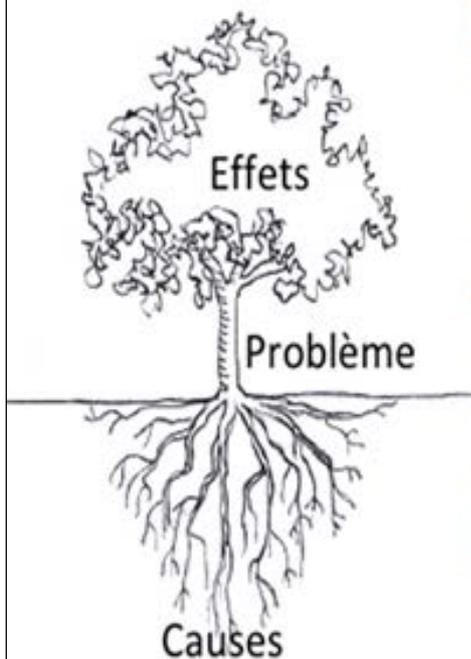
— Mean length of a single fixed-term contract (months)
 ◆ Mean length of a fixed-term contract (months)
 — Maximum length of fixed-term contracts, including renewals (months)

Source: Doing Business 2016



Source: 2014

L'Analyse Simplifiée



Objectif :

- Développer des projets qui vont adresser les contraintes identifiées avec à l'esprit les résultats finaux et gérer les projets avec les résultats.
- Faciliter la planification et l'engagement de parties prenantes diversifiées.

Pourquoi ?

- Comprendre les relations causes-effets et les relations intercorrélares .
- Identifier les problèmes majeurs associés à des conditions négatives.
- Analyser les situations existantes qui entourent un problème

NB: Le projet final peut ne pas être formulé autour de toutes les branches de l'arbre, mais l'arbre est important pour développer un photo itérative du processus. Il faut aussi noter que l'arbre évolue en fonction des avis des partenaires prenantes consultés

De CRSE (Présenté pour 2014-2016)

Revenu Maximum Autorisé

Le Revenu Maximum Autorisé de Senelec, pour chaque année, de la période 2014-2016 est déterminé selon la formule suivante :

$$RMA_t = (1 - \theta) * A_t + \theta * B_t + RTS_t + RR_t + FP_t + K_t - P_{t-1}$$

* Du rapport annuel CRSE 2014, avec des valeurs attribués aux coûts fixes, coûts variables, etc.

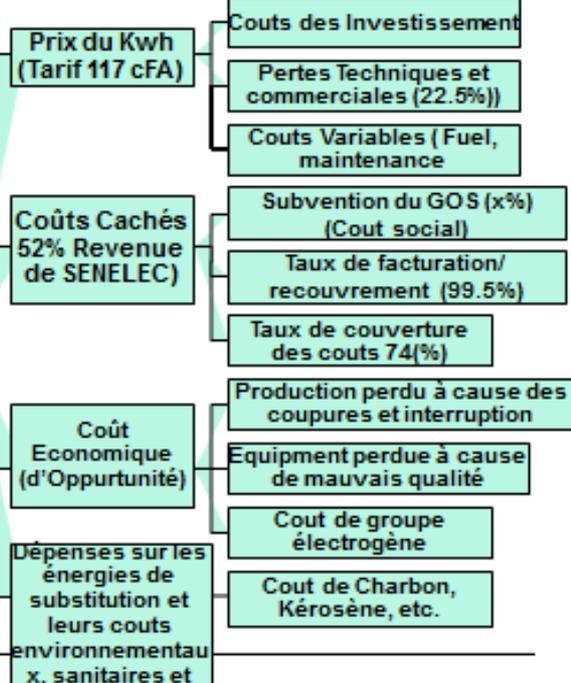
Revenu Maximum Autorisé = Coûts Fixes + Coûts Variables + Coûts de RadioTelevision Senegalaise (RTS) + Frais CRSE + Dotation du Fonds + Facteur de Correction – Penalties

Architecture des coûts d'énergie pour les ménages et les entreprises

Un Exemple

- Tarif
- Subventions du Gouvernement
- Taux de couverture des Coûts
- Coûts cachés
 - Taux de facturation et de recouvrement
 - Pertes Techniques et non techniques
- Coûts économiques
 - Dépenses sur les groupes électrogènes
 - Pertes commerciales dues aux délestages

Coûts de l'Énergie Entreprises et Ménages



LES RESULTATS DES CONSULTATIONS DE L' ANALYSE DES CAUSES PROFONDES

25

Parties prenantes consultées

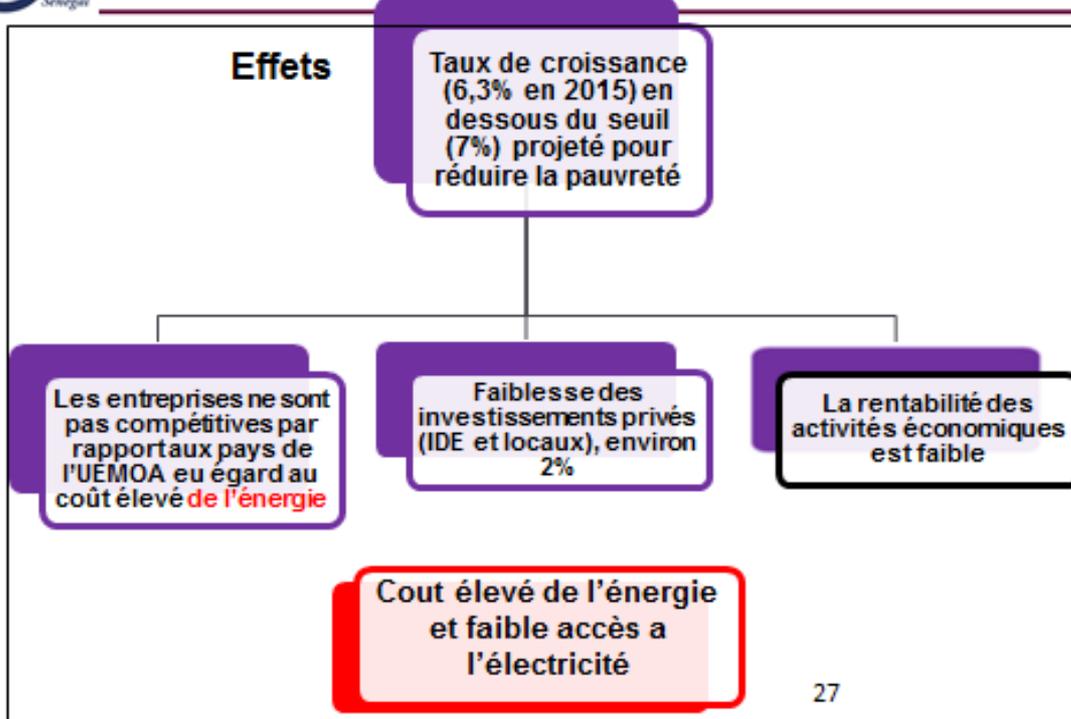
Gouvernement

- Ministère de l'Energie et des Energies Renouvelables (MEDER) ;
- Association des Maires du Sénégal ;
- Association des Départements du Sénégal ;
- CRSE ;
- Direction Générale SENELEC
- (Direction Commerciale, Directions de la Production, de la Transmission et de la Distribution) ;
- ASER ;
- CRSE ;

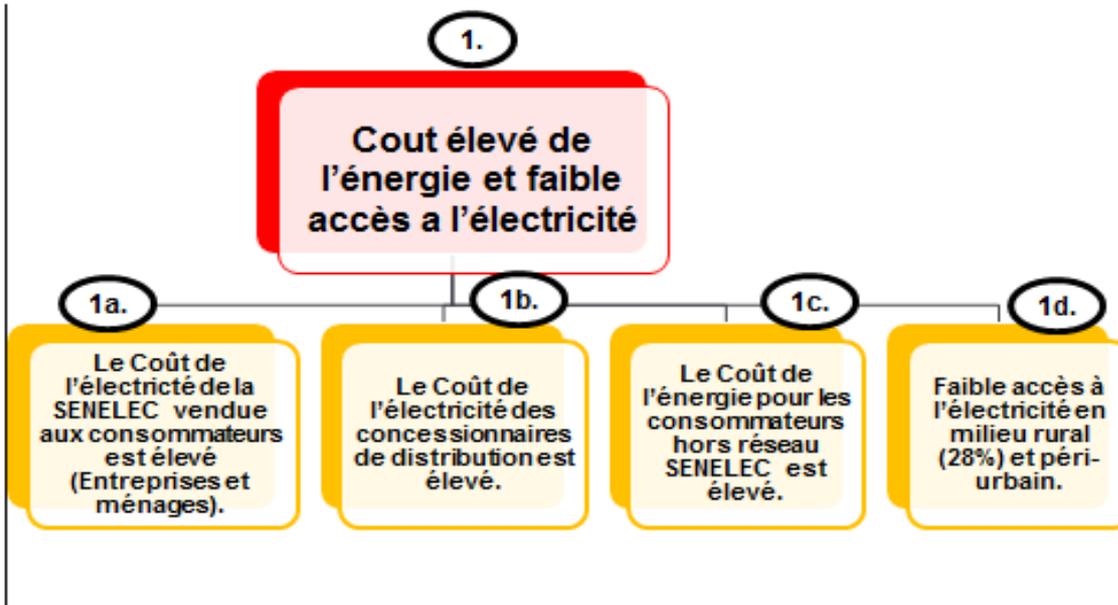
Secteur Privé/Société Civile

- ❖ Union nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal (UNACOIS) ;
- ❖ ERA (rural concessionnaire) ;
- ❖ Tobene Power, Contour Global ;
- ❖ ADTeels ;
- ❖ Beaucoup d'autres acteurs du secteur privé étaient consultés durant la phase d'analyse.

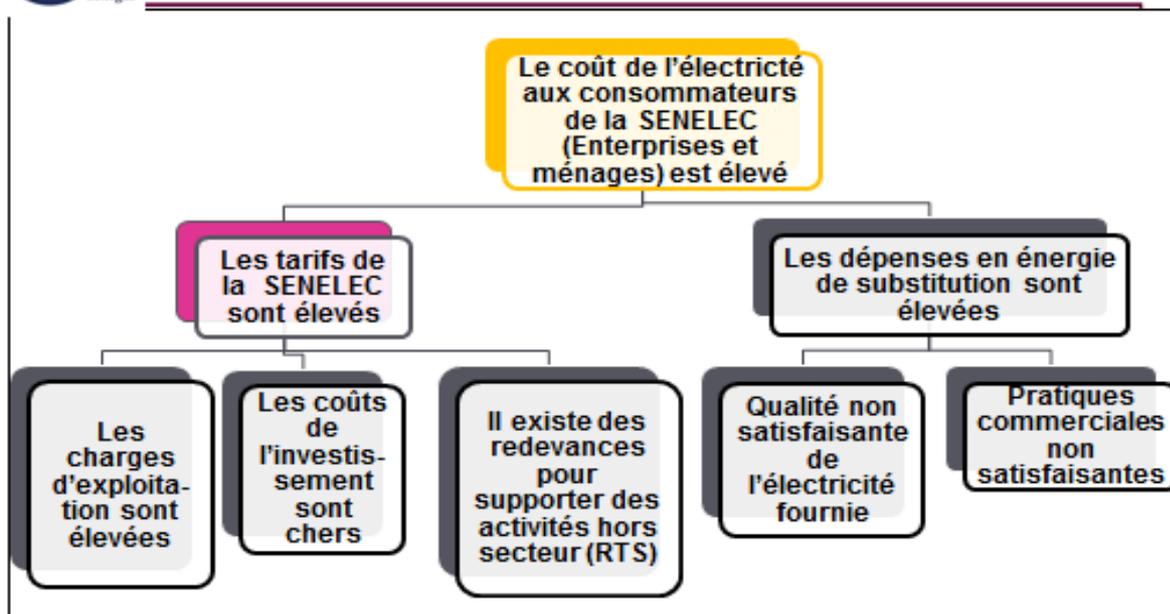
Arbre à Problème : ENERGIE



Arbre à Problème : ENERGIE

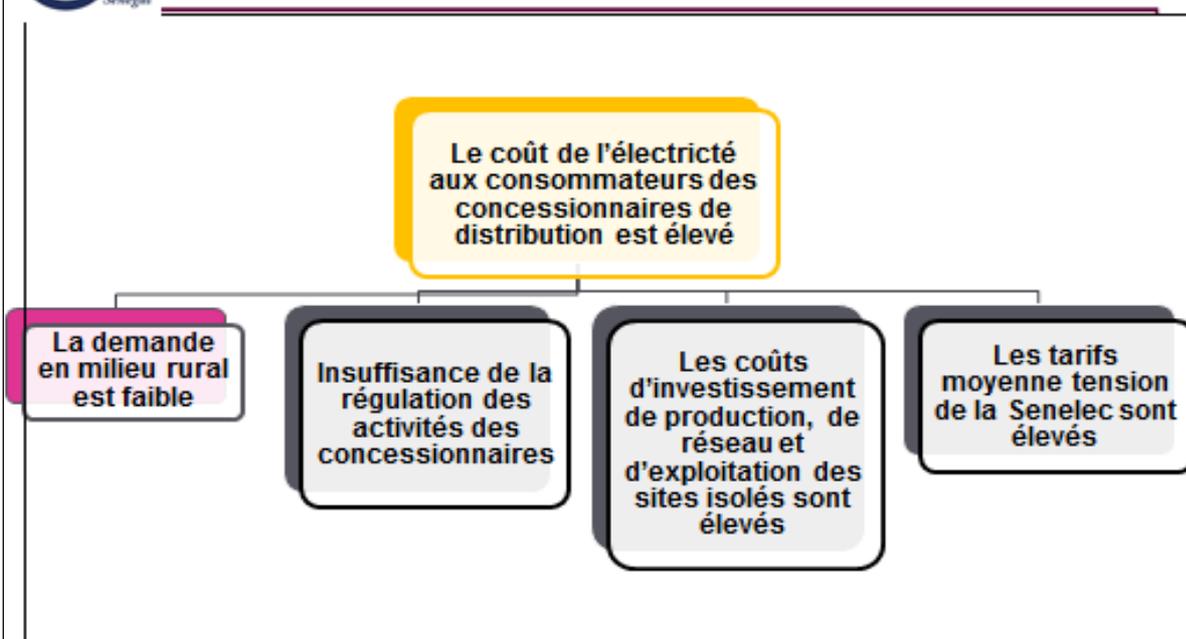


Arbre à Problème : ENERGIE



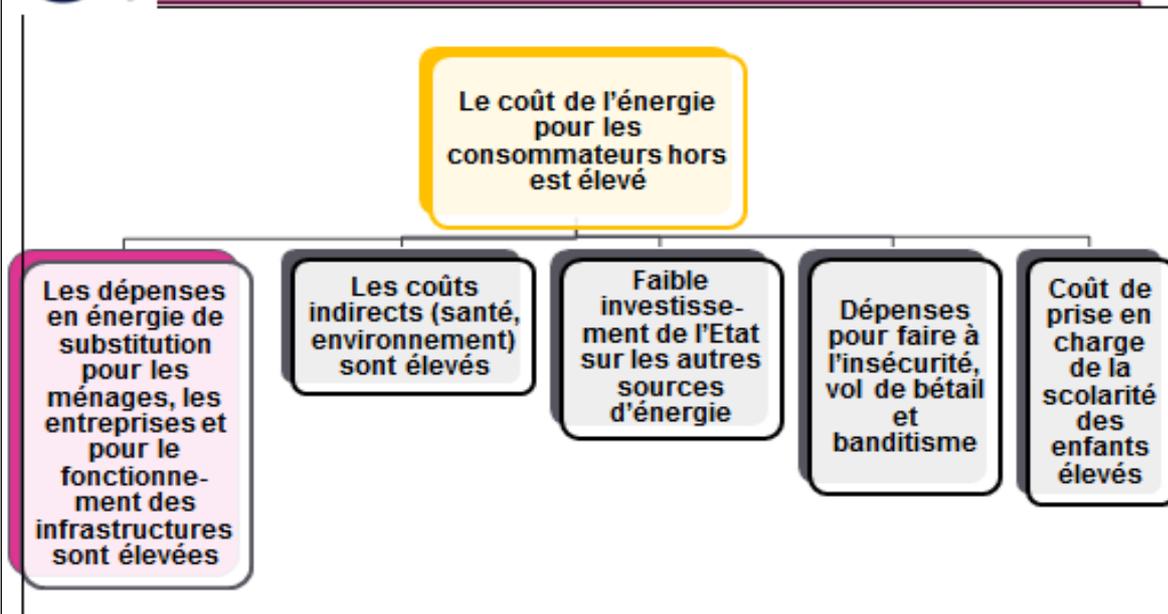
29

Arbre à Problème : ENERGIE



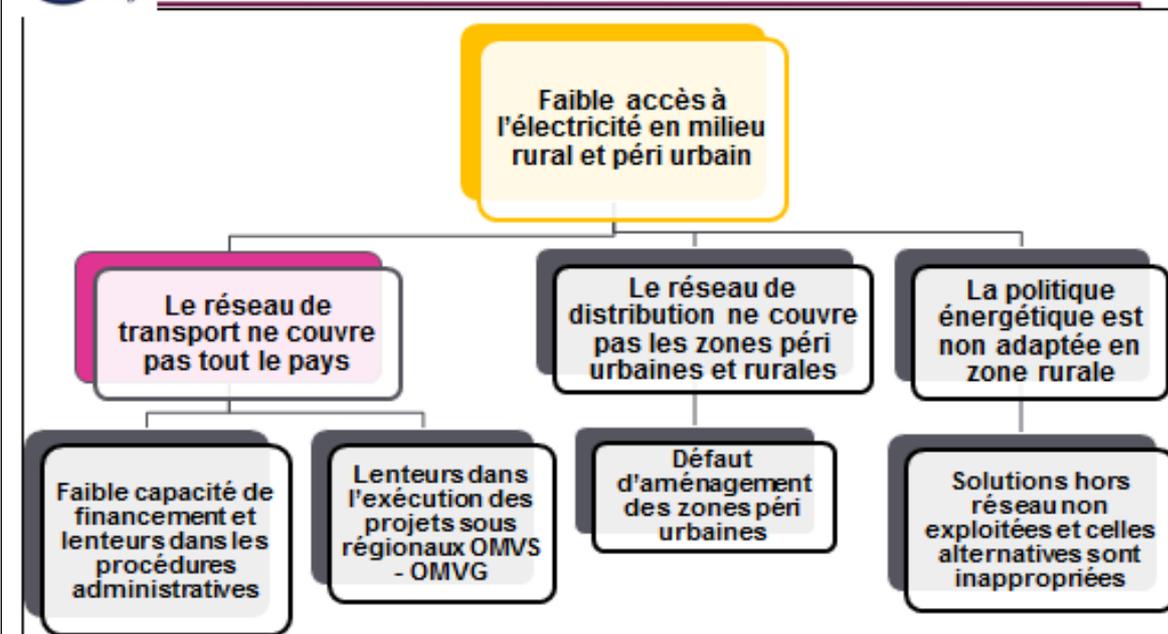
30

Arbre à Problème : ENERGIE



31

Arbre à Problème : ENERGIE



32

Présentation sur les contraintes liées à l'environnement des affaires du Sénégal

33

Parties prenantes consultées

Gouvernement

- Direction Générale de la Douane
- Cabinet du Ministre du Commerce
- Direction de la Prévision et des Études Économiques (DPEE)
- Direction Générale de la Planification et des Politiques Économiques (DGPPE)
- Promotion des Investissements et Grands Travaux (APIX)
- Direction Générale des Impôts et Domaines (DGID)
- Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME)/Ministère du Commerce
- Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (MEFP)
- Communiqué du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction citoyenne (MJECC)
- Fonds souverain d'investissements stratégiques (FONSIS)
- Port Autonome de Dakar (PAD)

Secteur Privé/Société Civile

- Union nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal (UNACOIS)
- Gaidé 2000
- Conseil Sénégalais des Chargeurs (COSEC)
- Union Sénégalaise des Entreprises de Transit et de Transport Agréées (USETTA)
- Commission Société Civile Politiques Publiques
- Forum Civil
- Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement (CONGAD)
- Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Dakar (CCIAD)

RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES CONTRAINTES

- **Plus de la moitié de produits importés sont soumis aux pics tarifaires internationaux et 63% des sociétés sont soumises aux barrières non-tarifaires à l'importation.** La situation est pire pour des biens protégés, tel que certaines denrées de base, notamment le sucre et les oignons.
- **Des entreprises exportatrices ont souligné la nature « agressive » des tarifs de douane et les exigences et paiements des exportations et importations.**
- **“L'accès aux intrants importés aux prix compétitifs” est le troisième facteur le plus problématique par rapport à l'exportation.** D'après Intracen, en 2014 le Sénégal a été classé 64 sur 132 pays en matière d'accès aux marchés étrangers, mais 112 sur 132 pays en terme d'accès aux marchés intérieurs, et seulement 9% des importations sont hors-taxes.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES CONTRAINTES

- **Le port est encombré :** tous les services ne sont pas disponibles dans la semaine, les parkings ne sont pas suffisants, les routes sont en mauvais état et l'infrastructure de chargement et pesage n'est pas efficace.
- **Les tarifs portuaires varient et ne sont pas compétitifs :** il existe un manque de transparence ; les tarifs ne sont pas en adéquation avec les services.
- **Le guichet unique ne fonctionne pas correctement :** il y a un grand nombre d'intermédiaires informels.
- **Capacité d'entreposage limitée**

RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES CONTRAINTES

- **Le Sénégal est classé 183 sur 188 pays pour l'indicateur « Paying Taxes » du Doing Business de la Banque mondiale. Des entreprises font face aux barrières significatives lorsqu'elles ont affaire à l'administration fiscale.**
- **Des entreprises au Sénégal déposent environ 58 paiements d'impôts par an et passent environ 620 heures par an pour le traitement fiscal ; elles rapportent également du harcèlement fiscal. Parmi des pays comparables, le Sénégal est classé comme l'un des pays avec le plus grand nombre de paiements d'impôts par an et le plus d'heures nécessaire pour la conformité fiscale.**
- **Il est estimé que 15 entreprises paient environ 75% des impôts, a elles seules. Cela déplace le fardeau sur les impôts indirects et les tarifs de douane.**

RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES CONTRAINTES

- **La multiplicité des impôts et dates limites sont à cause des besoins de trésorerie.**
- **Un manque de transparence pour les exigences fiscales**
 - ✓ La DGID ne communique pas de manière efficace avec les contribuables ;
 - ✓ Les processus et systèmes d'impôts sont en français alors que les contribuables sont plus à l'aise en wolof ;
 - ✓ Manque d'effectifs et de formation au sein de la DGID ;
 - ✓ Large secteur formel difficile à gérer.



Règlementation du marché du travail : La rigidité du marché du travail augmente les coûts, les risques et réduit la flexibilité pour production (1/2)

RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES CONTRAINTES

- Les répondants au questionnaire du World Economic Forum (WEF) Competitiveness Report ont classé les **règlementations du marché du travail comme le troisième facteur le plus problématique** pour l'environnement des affaires.
- Le Sénégal a un marché du travail relativement flexible, mais **il est mal classé en terme de la capacité d'établir des salaires (112 sur 122 pays)**.
- Vu que la productivité du capital humain est basse, **les salaires minimums requis par les réglementations paraissent relativement élevés et le coût du travail par unité de production est très élevé**.
- **Les cotisations sociales payées par les employeurs sont élevées en raison des réglementations du travail, des conventions collectives et des négociations avec des groupes syndicaux.**

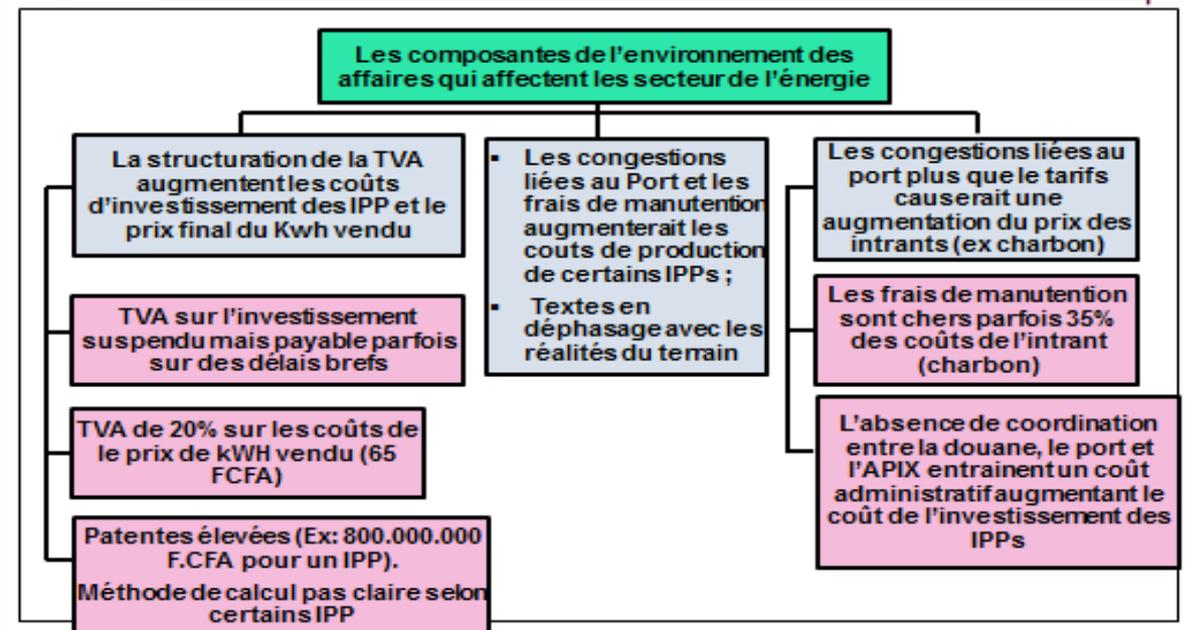


Règlementation du marché du travail : La rigidité du marché du travail augmente les coûts, les risques et réduit la flexibilité pour production (2/2)

RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES CONTRAINTES

- **Les employeurs trouvent difficilement des employés compétents.**
- **Des formes de contrats restrictives** : un CDD ne peut être renouvelé qu'une fois ; difficile de licencier.
- **Les coûts élevés de respect des réglementations du marché du travail** : Faibles systèmes d'information, dépendance sur les intermédiaires informels.
- **Les délégués syndicaux appréhendent mal leur mission.**

LIENS ENTRE LES DEUX CONTRAINTES



GIS : Politique Genre du MCC

- La politique Genre de MCC exige l'intégration des préoccupations des hommes et des femmes dans la **formulation**, la **mise en œuvre** et dans tous les processus de développement des activités du Compact;



- Elle consiste aussi à prendre en compte systématiquement les inégalités sociales dans le développement des compacts.

- Ceci en favorisant une croissance inclusive pour la réduction durable de la pauvreté, à travers la prise en compte des besoins spécifiques **des femmes, des jeunes et des groupes socialement défavorisés.**





INTEGRATION GIS DANS LA FORMULATION DU COMPACT

L'analyse des contraintes nous a permis :

Pour la contrainte énergie

De faire le recueil de données quantitatives: (données désagrégées par sexe, par milieu de résidence...) et de données qualitatives (consultations parties prenantes GIS) qui nous a permis de cerner les contraintes quant à l'accès des femmes à l'énergie et aux services énergétiques dans leurs différents domaines d'activités

Pour la contrainte Cadre réglementaire

Faible formalisation des entreprises appartenant à des femmes et aux jeunes;

Maintien des femmes dans l'informel à cause de leur faible niveau d'instruction face à la complexité et aux lourdeurs des démarches administratives

Consultation analyse causes profondes

De ressortir les besoins en énergie et en services aptes à renforcer le développement économique des initiatives des femmes et des jeunes;

Manque d'information fiscale pour populations rurales et non instruites



PROCHAINES ETAPES GIS

- **Après l'atelier de validation, l'équipe GIS va faire une analyse approfondie afin d'identifier clairement les contraintes et les opportunités pour la prise en compte du genre et de l'inclusion sociale.**
- **Faire des consultations avec des parties prenantes pendant la phase d'élaboration des projets afin d'inclure les perspectives et les besoins des femmes et des populations socialement défavorisées.**
- **Faire au besoin des études en vue de disposer de données et d'évidences complémentaires**
- **Avant la mise en œuvre, MCA élaborera un Plan d'Intégration Sociale et Genre (PISG), qui sera un document de référence et un accord qui permettra de donner une orientation stratégique et opérationnelle à toutes les parties prenantes.**
- **Ce processus d'élaboration du PISG nécessitera des consultations avec des parties prenantes dans les zones et secteurs du projets.**

Annexe 4 : les rapports des travaux de groupes

4.1. Sous Groupe 1.1. : Coût élevé de l'électricité pour les consommateurs de SENELEC

RAPPORT DE RESTITUTION

Groupe n° I	
- Contrainte majeure - Axe de réflexion du groupe	Coût élevé de l'énergie et faible accès à l'électricité Coût élevé de l'électricité pour les consommateurs de SENELEC
Membres du groupe	<ol style="list-style-type: none">1. Cf liste des membres du groupe2. SENELEC3. AIL4. CNCAS5. SOS EQUILIBRE6. POWER AFRICA7. ADEETELS8. OMEGA TECHNOLOGIE
Facilitateur	Pape Mademba BITEYE
Rapporteur	Fatim Dème DIA

Question 1 : Quelles sont les dépenses en énergie de substitution (hors facture d'électricité) effectuées

Points abordés	Constats	Observations
<ul style="list-style-type: none"> Coût élevé de l'énergie utilisée par les entreprises qui ont un fonctionnement continu (banques, usines de pêches 100.000T de produits congelés) Structure réelle du coût de l'électricité de la SENELEC: couts de production et de distribution, Capacité de planification de la SENELEC 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'unités de secours qui constitue des charges de production supplémentaires Stabilisation des services de la SENELEC Longs délais de raccordement (branchement direct qui amène la fraude) Investissements lourds (achat de groupe électrogène ou installation) 	<p>Equipements supplémentaires tels que les Générateurs ont un cout et leur entretien nécessite un recours à des spécialistes</p> <p>Comparer les factures d'électricité de la SENELEC et dépenses supplémentaires en énergie pour avoir un fonctionnement continu</p>
<ul style="list-style-type: none"> Energie de substitution pour les ménages 	<ul style="list-style-type: none"> Recours aux bougies, lampes à gaz, ondulateurs (pour les ménages aisés) qui ont également des coûts très élevés 	
<ul style="list-style-type: none"> Formation des femmes sur l'utilisation des énergies renouvelables : 	<ul style="list-style-type: none"> Beaucoup de femmes font la cuisine Avec du bois mort (surcharge de travail, conséquences sur leur santé par l'inhalation de la fumée. Bois utilisé pour l'éclairage des daaras et aussi lors des grandes fêtes dans les villages Utilisation des coques d'arachides par les femmes (comme source d'énergie) pour le développement des Activités Génératrices de Revenus (transformation et conservation des produits agricoles et halieutiques (Auj avec la cherté de l'énergie, les grandes entreprises) Coût supplémentaire pour l'usage des téléphones (payer pour la recharge) Coût élevé des énergies de substitution dû au fait que les parents veulent maintenir les enfants à l'école. 	
<ul style="list-style-type: none"> Cherté des factures 	<p>Existence d'ampoule LED qui permet de réduire la consommation et de se substituer à l'usage des bougies pour l'éclairage en cas de délestages</p>	

Question 2 : Comment appréciez-vous globalement la qualité de service de la SENELEC

Points abordés	Constats	Observations
<ul style="list-style-type: none"> Maintenance 	<ul style="list-style-type: none"> La maintenance doit être préventive et curative pour diminuer les pertes 	
<ul style="list-style-type: none"> Contrats SENELEC/IPP : cout des IPP très élevé 	<ul style="list-style-type: none"> Les négociations sont faites en situation d'urgences 	Bien négocier les contrats : pour avoir des prix raisonnables
<ul style="list-style-type: none"> Longues coupures d'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> Beaucoup d'entreprises en zones rurales font recours aux énergies alternatives notamment l'énergie solaire pour la satisfaction des clients (par exemple les hôtels font des investissements lourds pour offrir des services de qualité) <ul style="list-style-type: none"> Processus pour la remise de l'électricité : former les agents surtout par rapport à la détérioration des matériels des clients 	

Question 3 : Comment appréciez-vous les pratiques commerciales de SENELEC

Points abordés	Constats	Observations
<ul style="list-style-type: none"> Accueil des agents de la SENELEC 	<ul style="list-style-type: none"> Problèmes d'accueil au niveau des agences de la SENELEC (Environnement propice et personnel) <ul style="list-style-type: none"> Délais de réclamation très longs La SENELEC doit être vigilente par rapport à son personnel (suivi) 	
<ul style="list-style-type: none"> Absence d'une bonne communication 	<p>Renforcer la communication de la SENELEC pour mieux vendre la SENELEC</p> <p>La SENELEC doit être en mesure de fournir des informations sur la durée des délestages</p> <p>Le téléphone dédié à la clientèle est payant alors qu'il devrait être un numéro vert</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Non disponibilité des compteurs 		

Question 4 : Quelle est perception de la fraude subie par la SENELEC

Points abordés	Constats	Observations

<ul style="list-style-type: none"> • Pertes de la SENELEC à cause de la Fraude 	<ul style="list-style-type: none"> • Avec la complicité des agents de la SENELEC • Non disponibilité des compteurs fait que certains clients se branchent directement (ce qui peut amener des tentatives de fraude) 	<p>Donner la chance aux clients clandestins de régulariser leur situation sans pénalités</p>
---	---	--

Question 5 : Quel serait l'apport des énergies renouvelables sur la baisse des prix de l'électricité

Points abordés	Constats	Observations
Harmonisation les missions SENELEC et ASER (manque de coordination SENELEC et ASER)	Améliorer les besoins énergétiques des populations surtout rurales S'orienter vers le mix énergétiques pour baisser les tarifs Efficacité énergétique : baisse des factures des clients	
Changement de paradigme (diversification et développement de partenariat avec des agences comme l'AEME)	Création d'activités complémentaires à SENELEC, faire des produits d'éclairage, s'impliquer de l'économie d'énergie	
Mise en place d'un cadre réglementaire	L'acquisition de panneaux solaires	
Politique de subvention des équipements renouvelables	Baisse du prix de l'énergie solaire Avoir des kits solaires permettant d'atténuer la consommation des ménages, des services administratifs. Encourager la production privée personnelle et si le ménage ou l'entreprise a un surplus il pourra le revendre à la SENELEC Investir à long terme pour démocratiser l'accès universel (depuis longtemps l'Etat subventionne la SENELEC)	Avantage du renouvelable : le coût d'exploitation est presque nulle

Recommandations :

- After work qui permet de réunir les acteurs impliqués dans l'énergie et de faire du brainstorming
- Améliorer la politique de communication de la SENELEC
- Synergie entre acteurs : consommateurs, producteurs pour trouver des solutions adaptés sous l'égide et le leadership de la SENELEC
- Décentraliser et privatiser les centrales solaires (des centrales qui sont proches des utilisateurs)
- La CRSE doit faire des études poussées pour déterminer les tarifs (tenir compte des réalités économiques faire une discrimination positive pour les secteurs les plus porteurs)
- Encourager la collaboration entre les CL et les privés pour le développement des énergies renouvelables (cas de Malicounda).
- Mise en application du décret 2010 sur les énergies renouvelables (cadre réglementaire sur les énergies renouvelables)

Annexe 4 : les rapports des travaux de groupes

4.2. Sous Groupe 1.2. : Cadre réglementaire incitatif pour capter les investissements privés

RAPPORT DE RESTITUTION

Groupe n°	2
- Contrainte majeure - Axe de réflexion du groupe	Cadre réglementaire incitatif pour capter les investissements privés (SENELEC, IPPs, PTF, MEFP, APIX, MPIPDTE, FONGIP, FONSI, Sociétés civiles
Membres du groupe	9. Oumane FAM, CGMA Group 10. Mohamed Lamine SALL, Business and Trading Corporation 11. Pape Ndiamé SYLLA, Afrimar 12. Adama DIOP, ENCO Services 13. Aly SOW, UFC MCA 14. Makhoudia NDIAYE, Direction des Petites et Moyennes Entreprises 15. Seynabou POUYE, Sud Solar Systems 16. Mahomadou M. DIAKITE, OMVS 17. Kekeli J. KODJO, Contour Global 18. Mamadou MBAYE, FONSI
Facilitateur	David MCGILL, MCC Erin ANSELL, MCC
Rapporteur	Joseph Bernard COLY

1. **Question 1** : Cadre réglementaire pour capter des investissements privés dans le domaine de l'énergie : production et réseaux : guichet unique

Points abordés	Constats	Observations
Système incitatif de paiement des taxes	Système non incitatif	
	Agrément qui permet de sortir des équipements très vite avec le concours de l'APIX pour certains et non pour d'autres (surtout parce que les procédures sont trop longues, demandent beaucoup d'efforts sans être sûr que les résultats seront obtenus)	
	Difficultés de stockage au niveau du port	
	Les PME (Exemple Complexe frigorifique solaire) rencontrent des difficultés compte tenu des taxes trop élevées et de la lenteur dans les procédures de paiement des taxes	
	Diagnostic clair et bon mais manque les aspects de communication. L'investisseur n'est pas bien informé. Rôle des administrations pour que l'investisseur ait la bonne information dans le moindre délai.	
	Procédures trop longues surtout en matière fiscale (suspension de la TVA)	Recommandation : Exonérer la TVA
	Le Code des impôts interdit toute exonération L'Energie ne bénéficie pas du code des investissements	
	Il existe beaucoup d'acteurs du côté de l'Etat et tous ne parlent pas le même langage. Besoin d'harmonisation du langage des acteurs habilités sur les questions fiscales MEDER, MEFP, Environnement, Collectivités locale, ASER,	Le groupe pour l'essentiel et d'accord sur la mise en place d'un Guichet unique Recommandation : Elargir le guichet de l'APIX pour la promotion des programmes d'électrification rurale Revoir le dispositif institutionnel pour un meilleur suivi et une bonne articulation et cohérence des activités
	Manque d'articulation	
	Les Banques prêtes à accompagner, mais difficultés avec les Etats pour faire des requêtes de financement permettant mobiliser les ressources	
Investisseurs exigent un taux de rendement élevé	Il y a une réticence par rapport au solaire QUI DEMANDE DES INVESTISSEMENTS à caractères plutôt social Risques de retour sur investissements : Système de recouvrement peu performant	Recommandations : <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer avec les collectivités locales par rapport à leurs rôles et devoirs • Convention avec les Elus locaux à cet effet • L'Etat devrait assurer la

		sécurité des installations
	Problèmes dans les IPP de production : Aberrant d'obliger les IPP à vendre exclusivement à la SENELEC, revoir la clause de rachat par la SENELEC qui a des concurrents dans le monde rural et qui peuvent aussi fournir l'électricité aux populations	Recommandation : Il faut de la concurrence, ouvrir le secteur de manière à ce que les IPP vendent leur énergie à qui ils veulent
	L'Etat est l'institution qui peut agir sur les taxes	Mettre en place un cadre qui permettra aux PME de se développer avec un écoulement de leur production
		Rabaisser le coût pour faciliter l'investissement
	La lenteur dans les procédures décourage l'investissement Il y a lenteur dans la négociation et dans le traitement des conventions fiscales dérogatoires (complexité du code fiscales)	Aller vers un statut spécifique qui simplifie les procédures et allège les taxes. Il faut traiter l'énergie qui un secteur stratégique de manière spécifique (Ex : Avoir types de contrats standards)
	Expérience d'exportation d'une PME sénégalaise en Côte d'Ivoire et au Gabon. Les procédures de traitement sont plus rapides et les taxes moins lourdes dans ces deux pays.	
	Expérience des IPPs dans d'autres pays. Il y a aussi des Exonérations octroyées en phase de construction toutefois les délais traitement sont trop long au Sénégal	
Paiement de la patente	La patente est extrêmement lourde	
Taxes communautaires (ex : CEDEAO)	Elles sont incompressibles et aussi lourdes que les autres (TVA)	
	IPPs doivent aller au niveau de chaque administration pour les autorisations. Parfois on ne sait pas à qui parler	Besoin d'un guichet unique pour centraliser les formalités administratives. Faciliter les procédures Le contrat d'achat devrait être uniforme pour chaque type de technologie.
	Les banques internationales exigent des comptes « offshore » ce que la BCEAO refuse automatiquement	La BECEAO devrait accepter, c'est une exigence
Cadre réglementaire	Absence de cadre réglementaire permettant à certaines institutions comme l'ASER pour négocier des financements directement avec ses partenaires	
	Il y a un problème de communication à l'endroit du secteur bancaire qui n'est pas assez au fait de ce qui se fait dans le secteur de l'énergie	Recommandation : Les acteurs étatiques devraient aller vers les banques locales pour les informer sur la teneur des projets en matière d'énergie

	La centralisation des MOU au niveau de l'APIX crée des lenteurs	Une structure comme l'ASER aurait pu négocier directement avec des partenaires
	Il existe un Cadre fiscal très favorable pour le secteur hydrocarbure	Recommandations : <ul style="list-style-type: none"> • Etendre le cadre au secteur des énergies renouvelables • Exonérer la taxe communautaire (3% sur la valeur des équipements importés) et la TVA • Appliquer les Articles 48 et 49 du code pétrolier aux énergies renouvelables.
Patente		Recommandation : Envisager de payer la patente dans les localités où se déroulent les projets pour contribuer au développement de la localité
Régulation	La CRSE ne pas très opérante	La fonction de régulation du CRSE mérite d'être améliorée. Recommandation : S'assurer que le monopole de la SENELEC ne se prolonge pas à partir de 2019

Annexe 4 : les rapports des travaux de groupes

4.3. Sous Groupe 1.3. : Faible accès à l'énergie

RAPPORT DE RESTITUTION

Groupe n°	3
- Contrainte majeure - Axe de réflexion du groupe	FAIBLE ACCES A L'ENERGIE
Membres du groupe	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fidèle DIEME, DER/SENELEC 2. Boubacar BA, SR/ Plan Ziguinchor 3. Aly Mar NDIAYE, USAID 4. Baba DIALLO, ASER 5. Malick GAYE, ASER 6. Nouri KHELIFI, SCL Energie Solutions MBOUR 7. Ibrahima DIENG, EDR 8. Papa Macodou GUEYE, Agence de développement local (ADL) 9. Adama DIOUF, Union des Associations d'Elus Locaux et PCD Kaffrine 10. Khady Dieng GAYE, Direction Des Collectivités Locales/MGLDAT 11. Alexandre Tidiane BODIAN, CRSE 12. Paule Marie A. Sagna LAKH, CRSE 13. Constance Guignane DIONE, CRSE 14. Penda Seck DIOUF Groupe d'Initiatives de Femmes 15. Fatou Deme DIOUF Comité De Lutte Contre Les Violences Faites Aux Femmes 16. Leanne SEDOWSKI MCC/GSI 17. Diariétou BA Organisations des Personnes Handicapées 18. Seynabou NDOUR Société Civile 19. Déguène Diop DIABAN COLUPAS/Société Civile 20. Amadou DIAKHATE DT/ERA 21. Ousmane Fall SARR DESI/ASER 22. Alpha M. BARRY Sud Solar SYSTEM 23. E.H. Abdoul Aziz DIAGNE Gouvernance de Kaolack 24. Cheikh NDIAYE Direction Générale de l'Administration Territoriale/MINTSP 25. Ibrahima SY Conseil National de la Jeunesse du Sénégal 26. Ndèye Nar BEYE AND DJEGGO 27. Yvonne FAYE Energie R SARL 28. Mamadou GANO Association des Maires du Sénégal
Facilitateur	Julian S. GLUCROFT MCC
Rapporteur	Sidiky Diombana DIOP UFC MCA Sénégal

1. FAIBLE ACCES A L'ENERGIE : CAUSES

- **Incohérence dans les politiques de l'Etat** (absence de volonté politique) ; par exemple, manque de politique claire d'adéquation entre les solutions d'accès en milieu rural et les mesures d'ordre fiscal et réglementaire en vigueur, doublons dans les investissements en milieu rural, Absence d'incitation de la part de l'Etat, non intervention de l'Etat pour supporter les coûts d'investissement en milieu rural où le pouvoir d'achat est faible, Complication des procédures administratives qui n'encourage pas les investisseurs en milieu rural, etc.
- **Cherté des investissements**, aussi bien pour les infrastructures que pour l'extension du réseau (qui n'est pas à la portée des CL), des droits d'accès aux sources d'énergie,
- **Pauvreté en milieu rural et problème de sécurité** dans certaines localités (Casamance),
- **Manque de formation sur les énergies renouvelables**, Absence d'information sur certaines formes de fournitures d'énergie, faible sensibilisation des acteurs locaux sur l'importance des énergies renouvelables,
- **Manque de ressources financières dans le monde rural**, aussi bien au niveau des CL qu'au niveau individuel, s'y ajoute les problèmes de confiance dans les relations entre le privé et les CL, Procédés des concessionnaires décriés par les CL (1/3 du courant alors que les CL contribue pour l'acquisition d'énergie, etc.)
- **Problème d'accès au financement** pour investir dans la fourniture d'énergie en milieu rural (les banques ne font pas confiance aux privés),
- **Dimension économique de la rentabilité des investissements en milieu rural non élucidé** ; pour la dimension sociale, le problème de régulation milieu rural/milieu urbain n'attire pas les investisseurs, en plus de l'absence de filières porteurs

2. COMMENT AUGMENTER LA DEMANDE DE CONNEXION SUR LE RESEAU DE LA SENELEC

- L'Etat doit investir sur le réseau de transport en milieu rural, ainsi ce sera un début de solution pour amener les privés, mais aussi l'Etat doit investir davantage sur les énergies renouvelables, mais aussi en subventionnant les coûts d'accès aux énergies renouvelables, encourager les acteurs qui vont vers la diversification de l'offre d'énergie,
- Promouvoir les plateformes multifonctionnelles qui favorisent l'accès à l'énergie classique (gas-oil) à défaut de l'électricité, favoriser l'installation de mini-centrales solaires (pour pallier aux limites des plateformes multifonctionnelles), et au besoin, en faire un programme national de mini-centrales solaires avec des mesures d'incitation au secteur privé, mieux aller vers de grandes centrales solaires,
- Repenser le découpage territorial pour mieux équilibrer l'accès à l'énergie, mais surtout régler le problème d'accès à l'énergie dans un cadre intercommunal pour prendre en charge les problèmes liés à la cherté des investissements
- Diversifier les sources d'énergie et encourager la compétition (casser le monopole de la SENELEC)
- Régler les problèmes de maîtrise de la technologie liée aux ER par le renforcement des capacités techniques, solution pour régler les problèmes de pannes en milieu rural, mais aussi le renforcement de capacités sur les problèmes de maintenance des équipements,
- Mettre en place des fonds d'incitation pour l'installation de systèmes solaires,

3. Bénéficiaires des opportunités d'investissement

- **Approche territorialisation** – promouvoir des zones de développement économiques ou pôles économiques en exploitant les potentialités de chaque localité. Pour réussir, cette approche doit s'accompagner d'une offre énergétique en quantité et en qualité (Ex. : production laitière dans le ferlo) ;
- **Soutien des initiatives développées en milieu rural** : Zones des niayes : unités de production et de transformation des fruits qui sont des produits saisonniers et périssables.

Exemple des travaux réalisés par le PAFA, le PADEN, etc. ; la bananeraie au sud-est du Sénégal avec des exploitations de plus 200 ha qui utilisent le diésel pour le pompage qui coûte cher ; potentiel agro-sylvo-pastoral. Les Unités de transformation qui ont été installées avec le PADEC (14 unités de transformation pour les mangues, miel, anacardes, etc.) et l'organisation des femmes en coopératives en Casamance.

- **Nécessité d'accompagner des initiatives issues du premier Compact** qui, dans la région de la Casamance a réalisé 49 blocs maraichers, en fournissant assez d'énergie pour le fonctionnement des pompes solaires ;
- **Nécessité d'accompagner certaines politiques de l'Etat**, par exemple, le programme d'installation des ordinateurs dans les écoles qui, à terme, nécessitera une source d'énergie suffisante pour sa viabilité,

4. RECOMMANDATIONS POUR FACILITER L'ACCES A L'ENERGIE

- Revoir les minima techniques
- Réduire les coûts d'investissement jugés trop élevés
- Généraliser le prépaiement, y compris en milieu rural
- Faciliter l'accès au financement pour les investissements

Annexe 4 : les rapports des travaux de groupes

4.4. Sous Groupe 2.1. : Règlementation du marché du travail

RAPPORT DE RESTITUTION

ATELIER NATIONAL DE PARTAGE DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES CAUSES PROFONDES À L'INVESTISSEMENT ET À L'ENTREPRENARIAT PRIVÉS AU SÉNÉGAL

Travaux du Groupe de réflexion sur la Réglementation du marché du travail

UFC-MCA janvier – King Fahd Palace – Mercredi 18 janvier 2017

Composition du Groupe

- M. Lamine BÂ, Économiste à l'APIX (Modérateur)
- Mme NDIAYE, Ndèye DIOP, Expert Environnement et Social, UFC-MCA (Rapporteur)
- M. Demba DIOP, Inspecteur du Travail et de la Sécurité sociale, Directeur de l'Emploi
- Mme FALL, Ramatoulaye NIANG, Inspecteur du Travail et de la Sécurité sociale, Directrice des Relations de travail et organisations professionnelles
- Mme DIAKHATE, Nna Fatoumata DRAME, Inspecteur du Travail et de la Sécurité sociale, Directrice de la Protection sociale
- M. Ndiaga NDIAYE, Inspecteur du Travail et de la Sécurité sociale, Conseiller technique du Directeur général du travail et de la sécurité sociale
- Mme DIOUF, Dior SENE, Chef du département Compétitivité de l'APIX
- Mme SECK, Sabrina COULIBALY, Directrice fondatrice de COULIBALY Consulting

Plan de Travail

- **Contraintes majeures**
- **Axes de réflexion**

- **Problème de la limite de la durée du CDD et des modalités de renouvellement : perception de l'impossibilité de licenciement du travailleur sous CDD**
- **Perception différente sur la durée de préavis pour le CDI : 1 mois pour l'employé, 3 mois pour le cadre**
- **Non Maitrise des procédures de licenciement par certains l'employeur**
- **Déficit du Système d'information sur le marché du travail**

- ▶ **Mécanismes de calcul des indemnités de départ parfois pas maîtrisés et complexes en plus de couts élevés**
- ▶ **Licenciement des travailleurs protégés (délégués de syndicat, le malade....) soumis à l'autorisation de l'inspecteur du travail**
- ▶ **Les conflits sont difficilement réglés en interne**
- ▶ **Caractère informel de la plus part des entreprises : problème d'organisation des espaces physiques**

Contraintes majeures

- ▶ **Lisibilité et exigence de la réglementation : Faible connaissance et vulgarisation des textes ; faible connaissance des régimes juridiques des contrats : modalités de contractualisation**
- ▶ **Vétusté des textes : conventions collectives avant indépendance, code du travail 1997 ; Les conventions collectives ne couvrent pas les nouveaux métiers/réalités de l'entreprises**
- ▶ **Multiplicités des démarches administratives (Déclaration dans des administrations différentes (IPRES, CSS ; Inspection travail....**

Axes de réflexions

- ▀ **Production régulière de circulaires interprétatives sur certaines dispositions jugées complexes sur la législation sociale**
- ▀ **Renforcement de la Prise en charge des problématiques de santé et sécurité, de migration du travail, de genre**
- ▀ **Évaluation et réactualisation de législation du travail**
- ▀ **Renforcement dialogue social et gérer les réticences aux changements**

- ▀ **Dématérialisation des démarches et développement des Systèmes d'information**
- ▀ **Redynamisation des mécanismes d'intermédiation sur le marché du travail**
- ▀ **Mobilisation des fonds pour exécuter les plans d'actions du Pacte National de Stabilité et d'Émergence Économique**
- ▀ **Mise en œuvre de larges campagnes d'IEC (Information, Education, Communication)**

Annexe 4 : les rapports des travaux de groupes

4.5. Sous Groupe 2.2. : L'Administration fiscale

RAPPORT DE RESTITUTION

Groupe n°	Administration fiscale
- Contrainte majeure - Axe de réflexion du groupe	- Système fiscal inadapté au secteur financier et pour les entreprises (complexité, # de paiements, # de contrôles, absence d'arrangements pour faciliter de développement des nouvelles entreprises etc.) - Le besoin de dématérialiser le paiement des taxes pour réduire le nombre de transactions et les délais dans le traitement des dossiers. -Introduction de contrats de performance pour les agents fiscaux
Membres du groupe	19. Djibril DIONE (Facilitateur) 20. Oumar DIOP (SG de la Commission Société Civile) 21. Mouhamadou NDIAYE (Directeur des études et relations externes à la BICIS) 22. Alassane Seynabou WADE, DG Atraxis Group
Modérateur	Djibril DIONE
Rapporteur	Jennifer VAUGHN

Question 1 : Contraintes majeures liées à la fiscalité qui affecte croissance économique

Points abordés	Constats	Observations
- Système fiscal inadapté	<ul style="list-style-type: none"> • Fiscalité inadapté au secteur financier parce qu'elle est essentiellement conçue pour le secteur de la production (manufacturier); • Fiscalité inadaptée pour les TPE • Les très petites entreprises ne peuvent pas se développer et grandir à cause des pressions fiscales. Entreprises se concentrer plutôt sur sa survie. • Fréquence des paiements (mensuelle) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ecoute attentive de la DGID sur l'importance d'avoir une fiscalité adaptée au secteur financier • 80% des PME de survive pas la 1ere année • Parcours du combattant dès le dépôt du dossier. • Mode d'administration de la fiscalité est inadapté, ce n'est pas une question de montant à payer
Dématérialisation des procédures de paiement des taxes	<ul style="list-style-type: none"> • Le mode de paiement en ligne n'est disponible que pour les grandes entreprises • L'Etat n'a pas pris en charge les frais inhérents à la modernisation des moyens de paiement • le nombre de transactions est élevé et les délais de traitement long 	<ul style="list-style-type: none"> • Le moyen de paiement ne devrait pas pénaliser celui qui paie, selon les acteurs du système financier • Les couts cachés du moyen de paiement (dématérialisation du moyen de paiement) devraient être payé par celui qui en tire le plus grand profit (l'Etat) • Dématérialisation existe déjà pour les déclarations d'importations ; • Favoriserait la liquidité bancaire et l'accès au crédit

Question 2 : Quels taxes sont un frein en particulier

Points abordés	Constats	Observations
TVA	<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises surtout les TPE sont obligées de reverser la TVA à l'Etat sans pour autant avoir le produits de leur activité, ce qui affecte la trésorerie du secteur productif ; • Déclaration mensuelle avant le 15 du mois ; • Les TPE ne bénéficient pas de la mesure de suspension de TVA au démarrage. 	
Patente/IS	<ul style="list-style-type: none"> • Le taux statutaire est jugé élevé ; • Base de calcul de la patente abouti à des montants aberrants qui incite des négociations professionnelles avec la DGID • Instabilité fiscale au niveau de l'IS 	<ul style="list-style-type: none"> • 89,000XOF à 1 million pour un déménagement car le cout du loyer a augmenté • Certaines entreprises restent dans des locaux

	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut une suspension (de 3 ans) de l'IS à la phase de démarrage pour les PME 	<p>inadaptés pour éviter la cherté de la patente</p> <ul style="list-style-type: none"> • IS est passé de 25% à 30% • Pas versé de salaire (au DG) pendant les deux premières années
-Quitus fiscal	<ul style="list-style-type: none"> • Obtention du quitus est assujettie au respect des procédures des paiements d'impôts • la durée de validité du quitus est jugée très éphémère (3 mois), ce qui constitue un obstacle majeur à l'activité 	-Son obtention est un préalable à l'accès aux marchés public

Question 3 : Le respect de la TVA est-il un coût significatif pour votre entreprise ? Voir question 2)

Question 4 : Trouvez-vous le niveau de cotisation sociales imposé bas, moyen ou élevé et pourquoi ?

Points abordés	Constats	Observations
cotisations sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines PME utilisent des contrats de prestations car ne peuvent pas supporter les couts des prestations sociales ; • Pour les grandes entreprises, les cotisations sociales sont certes élevées mais elles ne constituent pas un obstacle majeur 	-Les employés sous un contrat de prestataires vont à un certain moment exiger une régularisation de leur contrat de travail

Question 5 : Expériences avec les agences gouvernementales en charge de l'Administration fiscale

Points abordés	Constats	Observations
Lenteurs administratives	<ul style="list-style-type: none"> • Lenteur dans le traitement des dossiers notamment liés à la chaine de dépenses publiques • Perception de corruption de certains agents • Manque d'information de la part des agents sur le statut des dossiers • Nombre important d'interlocuteurs • Déplacements inutiles aux bureaux des impôts à cause de leur manque de préparation (papier/imprimantes etc.) ou indisponibilités des agents administratifs 	-Il faut des réformes internes et que les agents rendent des comptes pour expliquer la lenteur du traitement des dossiers.
-Fréquence des contrôles fiscaux pour les grandes entreprises pose problème	- A chaque contrôle, entreprises risquent un redressement avec des montants importants avec des processus de négociations qui peuvent aboutir à un processus d'arbitrage ministériel	

Question 6 : Quels sont vos recommandations pour améliorer l'expérience des structures avec l'administration fiscale ?

Points abordés	Constats	Observations
-Dématérialisation totale du système accompagné d'un renforcement de capacité des agents	-Règlerait le problème des délais dans le traitement des dossiers -Augmenterait la transparence -Règlerait le problème d'effectifs de l'administration	

Question 7 : Prévoyez-vous des obstacles à l'introduction des réformes ?

Points abordés	Constats	Observations
-Gérer la conduite des changements	-Il faut préparer l'administration à l'introduction des changements (autonomisation des paiements) -Introduire le pilotage par la performance (contrat de performance des agents) -Réformes ne sont pas bien pilotées sans quoi les textes ne seront pas appliqués	

Question 8 : Taux d'imposition sur les activités des entrepreneurs varient-ils selon le sexe ou le milieu ?

Points abordés	Constats	Observations
-Pas de différences selon le genre immédiatement perceptible		

Question 9 : Décentralisation des services des impôts est-il suffisant ?

Points abordés	Constats	Observations
Non.	-Réponse - dématérialisation est une solution au manque de décentralisation des services des impôts	

Annexe 4 : les rapports des travaux de groupes

4.6. Sous Groupe 2.3. : Les barrières aux importations

RAPPORT DE RESTITUTION

Groupe n° 3	
- Contrainte majeure - Axe de réflexion du groupe	Les Barrières à l'importation
Membres du groupe	<ol style="list-style-type: none">1. Commandant Ousmane Sagne, Douane2. Marietou Diouf, DG Etounature3. Diockel Youssoun Ndiaye, PAD4. Momat Maurice Sarr, PAD5. Thierno Balla Talla, PAD6. Sory Ibrahima Ndiaye, Sahel Logistics7. Kadidiatou Ndiaye Dia, CCIAD8. Mbaye Sene, CONGAD9. Jean Pierre Dieng, Unions Nationale des Consommateurs10. Fatimata Kane Sar, UFC11. Lamine Ndour, MCC
Facilitateur	Lamine Ndour
Rapporteur	Mme Fatimata Kane Sar

Question 1 : Quelles exigences légales dans le processus des importations sont les plus grands défis pour votre sociétés.

Points abordés	Constats	Observations
<p>Le TRIE (service intégré Transit Routier Inter Etat) n'est pas mis en vigueur. La réglementation existe mais n'est pas appliqué. Les grilles tarifaires de la consignation et de la manutention ne sont pas publiées et ne sont pas claires pour les importateurs.</p>	<p>Il y a un arsenal légal de textes qui existent mais ne sont pas appliqués. Ces exigences légales liées à l'importation ne sont pas toujours communiquées et comprises par le commun des sénégalais.</p>	<p>Il y a une grande incertitude sur les démarches et les frais à payer.</p>

Question 2 : Quelles étapes dans le processus des importations sont les plus coûteuses et prennent plus de temps.

Points abordés	Constats	Observations
<p>La structure des prix liés à l'importation.</p>	<p>La structure des coûts comporte quatre éléments :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) consignation 2) frais de manutention 3) frais de séjour au port 4) tarif des douaniers 	<p>Le processus de préparation des documents de pré-dédouanement est un parcours de combattant du fait des différents intervenants notamment les déclarants en douane et transitaires informels.</p>
<p>Obtenir, préparer et soumettre les documents requis</p>	<p>Il a été noté une multitude de courtiers qui sous-traitent pour les maisons formelles de transit et qui parfois peuvent accélérer la préparation et soumission des documents mais a des coûts de service qui contribuent à augmenter les coûts à l'importation.</p>	<p>Il a été noté qu'il y a un besoin de réglementer le secteur des déclarants en douane entre autres. Les maisons de transit internationales appliquent des tarifs élevés, ce qui poussent les importateurs à travailler avec les transitaires informels pour réduire leurs couts. Des mesures du gouvernement pour réglementer le secteur et réguler les prix seraient salutaires.</p>
<p>Le dédouanement et l'inspection</p>	<p>Les taux de dédouanement n'ont pas été décriés contrairement pour les retards dans</p>	<p>Il a été noté un déficit de communication de la Douane.</p>

	les inspections qui augmentent la durée du dédouanement et créent une perte de temps pour l'importateur	Les barèmes tarifaires devraient être publiés et publics. Il existe des services de support au secteur privé au niveau de la douane mais les usagers ne sont pas forcément informés.
L'inspection et les autres agences	Il y a quatre stations de pesage au port. Une panne de l'une d'entre elles peut créer des embouteillages au port. Les autres agences de contrôle augmentent aussi le temps de sortir les produits du port.	L'absence d'un guichet unique entre les acteurs du port, la douane, les impôts et l'Apix ne facilite pas l'inspection, augmente les frais de transition et le temps dans le dédouanement des produits importés.
La manutention du port	Les services de manutention du port sont chers et les prix ne sont pas réglementés.	Les importateurs sont laissés à eux-mêmes en ce qui concerne les frais de manutention.

Question 3 : L'application des Tarifs extérieurs commun CEDEAO est-elle claire, cohérente ? Est-elle respectée, ou existent-ils d'autres tarifs imposés sur des produits importés ?

Points abordés	Constats	Observations
La question des tarifs CEDEAO n'a pas suscité beaucoup de débats, dans la mesure où les textes sont clairs.	Bien que les textes soient clairs, les acteurs qui sont dans l'importation de produits dans la sous-région révèlent des difficultés qui découlent de l'axe routier avec les nombreux contrôles qui augmentent les coûts.	Il faut sensibiliser les acteurs sur les frais routiers qu'ils doivent payer ou pas.

Question 4 : Dans quelle mesure la logistique portuaire pose elle problème dans le processus de l'importation ?

Points abordés	Constats	Observations
L'Infrastructure et la capacité portuaire	Le port n'a plus d'espace pour une extension, il est congestionné.	Le port est congestionné et sa capacité d'accueil est maintenant limitée. Il existe un problème dans le management de flux des containers, des camions et de la logistique
La qualité des routes au port et les autres infrastructures sont un peu vétuste.	Les infrastructures du port demandent beaucoup d'investissement qui ne sont pas souvent à la portée du PAD d'où l'appel à des concessionnaires internationaux.	Le gouvernement doit mieux négocier les contrats de concession et réglementer les frais qu'ils peuvent appliquer aux importateurs. Il a été proposé la mise en place d'un observatoire des prix et services du concessionnaires, des consignataires et des autres prestataires de services pour s'assurer que les importateurs ne paient pas trop de frais cachés qui augmentent les coûts et barrières à l'importation.
Les espaces d'entreposage	Les espaces existent mais les coûts exorbitants	
Le service de pesage	Il y a 4 ponts bascule au port et une panne dans l'une d'entre elles crée beaucoup d'embouteillages dans le port	

Question 5 : Les fournisseurs de service impliqués dans les importations, la douane et les exploitations du terminal en particulier sont-elles efficaces et réactifs ?

Points abordés	Constats	Observations
Les services de consignataires et des concessionnaires créent beaucoup de frais pour les importateurs.	Ces services créent des frais cachés qui peuvent avoisiner 29, 500 CFA. Pour des intrants comme les matières premières la taxe douanière est de 29,2% mais avec les frais de services et d'intermédiation les taux payés peuvent atteindre 60%, selon une importatrice.	Il a été exprimé un besoin de réguler le secteur des services et de mieux négocier avec les concessionnaires qui font payer aux usagers des frais exorbitants et non régulé qui augmentent le coût des importations qui se répercutent sur les consommateurs.

Question 6: La douane utilise-t-elle la plateforme automatisée Gaïndé 2000 ? Quels sont les principaux défis pour l'efficacité de ce système ?

Points abordés	Constats	Observations
Le système Gaïnde 2000 marche mais son usage est limité à la gestion du dédouanement. Le Gaïnde intégral vise la dématérialisation des procédures douanières. Mais son adoption n'est pas encore complète.		Il faut un système qui gère tous les services de dédouanement en Guichet unique avec les frais clairs et publiés. Il faut aussi connecter les services de la douane, à l'APIX et aux impôts pour faciliter les transactions et assurer une transparence des opérations qui pourraient diminuer les coûts et barrières à l'importation.

Annexe 5 : la liste des participants

Le coût élevé de l'énergie et le faible accès à l'électricité	Les politiques réglementaires et administratives peu favorables à l'environnement des affaires
<ol style="list-style-type: none"> 1. Primature 2. Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement 3. Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan 4. Ministère de l'énergie et du développement des énergies renouvelables 5. Direction générale de la SENELEC 6. Comité de Régulation du Secteur de l'Electricité 7. MEFP/Fonds de Soutien à l'Energie 8. Ministère/Direction des Collectivités Locales 9. Unité de Suivi des activités du Compact I 10. Contour Global 11. Black Rhino 12. ENCO, Concessionnaire d'ER 13. ERA, Concessionnaire 14. APIX 15. Agence Sénégalaise pour l'Electrification Rurale (ASER) ; 16. Agence de Développement Local 17. Association des Maires du Sénégal 18. Direction des Petites et Moyennes Entreprises 19. Fonds Souverain d'Investissement Stratégiques (FONSIS) 20. Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal 21. UNACOIS 22. Chambre Commerce de Dakar 23. Association des Consommateurs Sénégalais 24. Association de Défense de l'Eau, de l'Electricité, des Télécommunication et des Services (ADEETELS) 25. CONGAD 26. Commission de la Société Civile sur les politiques publiques 27. ENDA Energie 28. Conseil National de la Jeunesse 29. Dakar Women's Investment Group 30. Dangote Cement 31. Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal 32. BICIS 33. OMVS 34. ENERGECO 35. Energie R SARL 36. Scl Energie Solutions 37. Sud Solar System 38. Electricité du RIP 39. OMEGA Technologie 40. COSEER Suarl 41. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan 2. Ministère du Travail 3. Ministère de la Fonction Publique 4. Ministère de la jeunesse de l'Emploi et de la Construction citoyenne 5. Direction Générales des Impôts et Domaines 6. Direction Générale de la Douane 7. Port Autonome de Dakar 8. Association des Juristes du Sénégal (AJS) 9. Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal 10. Mouvement des Entreprises du Sénégal (MEDS) 11. UNACOIS 12. Forum Civil, 13. CONGAD 14. Commission Nationale de La Société Civile, 15. Bureau International du Travail 16. Union des Femmes Chefs d'Entreprises 17. APIX 18. Commission de la Société Civile sur les politiques publiques 19. Conseil National de la Jeunesse 20. Fonds Souverain d'Investissement Stratégiques (FONSIS) 21. Union Nationale des Consommateurs du Sénégal 22. Commission de la Société Civile sur les politiques publiques 23. Direction Général de l'Administration Territorial 24. Gouvernance de la Région de Kaolack 25. Gouvernance de la Région de Ziguinchor 26. Directeur de la Promotion des Investissements 27. Conseil National de la Jeunesse du Sénégal 28. Groupements Intérêts Féminins 29. Direction des Collectivités Locales ; 30. Association des Départements du Sénégal 31. Association des Maires du Sénégal (AMS) 32. Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME) 33. Chambre de commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Dakar (CCIAD) 34. Union Patronale des Mareyeurs et Exportateurs du Sénégal (UPAMES) 35. Group Dalberg 36. Business and Trading Corporate 37. Import-Export-Agriculture 38. Sahelogistik-solutions 39. AIL 40. Atraxis group 41. AFRIMAR 42. OMEGA TECHNOLOGIE
<p>Partenaires Techniques et Financiers</p> <ol style="list-style-type: none"> 42. Banque Africaine de Développement 43. USAID et Power Africa 	

Annexe 6 : quelques photos illustratives



Travaux en plénière

Travaux de groupe sur l'accès à l'électricité



Travaux de groupe sur les barrières à l'importation